

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015

ÉCONOMIE
COMMUNICATION
· SECRÉTARIAT DES ÉLUS ·

COMMUNAUTÉ

AFFAIRES GÉNÉRALES

· Accueil & courrier · Assemblées · Assurances · Conseil juridique · Commande publique · Maison des services

· **RESSOURCES HUMAINES** · Gestion des carrières & des paies · Emploi & compétences · **FINANCES**

· Budgets · Comptabilité · **PROSPECTIVES & STRATÉGIES** ·

Politique de transports & mobilité · Fonds européens, politiques

contractuelles et appels à projets · Élaboration de stratégies et prospectives

· Conduite et suivi de projets · Conseil de développement · Accompagnement des projets & associations partenaires · Schéma de Cohérence Territoriale &

Programme Local de l'Habitat · Maisons de

santé · **CULTURE & ANIMATION** · Scènes de

Territoire et Musées · Réseau de lecture publique ·

d'AGGLOMÉRATION

Conservatoire de musique · Bocapole · **TOURISME** · Circuits de randonnées · Office de Tourisme ·

Pescalis · **ASSAINISSEMENT** · Collecte et traitement · Gestion des eaux pluviales · Contrôles des installations

non collectif · Laboratoire d'analyse des eaux · **GESTION DES DÉCHETS** · Collecte des déchets · Gestion des déchetteries · Centre de tri des

déchets recyclables · Programme de réduction des déchets · **DÉVELOPPEMENT DURABLE** · Plan Climat Territorial · Politiques locales de

l'environnement · Énergies renouvelables · Pollution eau, air, nuisances sonores · Gestion & Préservation du paysage · Agriculture et circuits courts ·

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET · **BIODIVERSITÉ** · Entretien et aménagement des cours d'eau ·

Gestion du site Natura 2000 · Lutte contre le Xénop · **PETITE** **du BOCAGE** **ENFANCE** · Multi-accueils · Relais Assistantes Maternelles ·

ENFANCE · Accueil Péri-scolaire · Accueils de loisirs · **MAINTIEN à DOMICILE** · Soutien à

domicile · Portage de repas · Services de Soins Infirmiers à Domicile · **PRÉVENTION** · Contrat de ville ·

de Sécurité et de Prévention de la Délinquance · **JEUNESSE** · Médiation jeunesse · Bureau et Point

· **HÉBERGEMENT SOCIAL** · Gens du Voyage · Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale · **BRESSUIRAIS** · Conseil intercommunal

HABITAT · **SERVICES AUX COMMUNES** · Bureau d'études · Hygiène, prévention & sécurité · Accessibilité · Archivage · Système d'Information

Géographique · Fourrière animale · **TRANSPORT & MOBILITÉ** · Transport à la demande · Transport scolaire · Transport public · **SERVICES**

TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES · Informatique et téléphonie · Maintenance en bâtiments, Voirie Réseaux Divers & équipements · SPORT · Centres aquatiques.

Sommaire

L'AGGLO SUR LE TERRITOIRE	3
GOVERNANCE	4

0 - DIRECTION GÉNÉRALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8
COMMUNICATION	10

1 - RESSOURCES ET MOYENS

AFFAIRES GÉNÉRALES	12
RESSOURCES HUMAINES	14
FINANCES	16

2 - PROSPECTIVES, STRATÉGIES ET ANIMATIONS TERRITORIALES

PROSPECTIVES ET STRATÉGIES	20
Stratégie	20
Prospectives - Planification	22
Conduite de projets	23
Transport - mobilité	24
Ingénierie touristique	26
TOURISME	27
Office de tourisme	27
Pescalys	28
CULTURE ET ANIMATION	30
Scènes de territoire	30
Musées	32
Bocapole	33
Conservatoire de musique	34
Réseau de lecture publique	36

3 - ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GESTION DES DÉCHETS	40
DÉVELOPPEMENT DURABLE	44
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & BIODIVERSITÉ	46
ASSAINISSEMENT	48

4 - ACTION SOCIALE ET SERVICES À LA PERSONNE

PETITE ENFANCE	52
ENFANCE	54
JEUNESSE	58
MAINTIEN À DOMICILE	60
Service soutien à domicile	60
Service de soins infirmiers à domicile	61
Service de portage de repas	62
POLITIQUE DE LA VILLE - HÉBERGEMENT SOCIAL	
Gens du voyage	64
Hébergement social	66
PRÉVENTION	68
PRE	68
CISPD	69
Contrat de ville	70

5 - TECHNIQUE, SPORT ET SERVICES AUX COMMUNES

URBANISME - HABITAT	72
SERVICES AUX COMMUNES	74
Bureau d'étude	74
Archives	75
Fourrière animale	75
Système d'Information Géographique	76
Prévention	77
INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE	78
SPORT - CENTRES AQUATIQUES	79

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants, doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et Intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Elaboré par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil Communautaire.

Il inclut la présentation sommaire des services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au 31 décembre 2015 et retrace les principales actions menées en 2015 par domaine de compétence, et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil Communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

L'agglo sur le territoire



SIÈGE

Direction, communication, économie, affaires générales, perspectives et stratégies.



ANTENNES

ARGENTONNAY

Gestion des milieux aquatiques, antenne de l'action sociale.

MONCOUTANT

Informatique et téléphonie et antenne de l'action sociale.

RORTHAIS

Urbanisme, habitat, service aux communes, transport et mobilité, services techniques communautaires et sport



ARGENTONNAY | MAISON DES SERVICES



BRESSUIRE | RESSOURCES ET MOYENS

Ressources humaines et finances



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Assainissement, gestion des déchets.



ACTION SOCIALE ET SERVICES À LA PERSONNE

Petite enfance, enfance, maintien à domicile, politique de la ville et jeunesse.



La gouvernance



L'ASSEMBLÉE DES MAIRES
Réunie tous les mois, elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 79 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en oeuvre.



LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil.



LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.



LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent et examinent les dossiers.

Démission de Jean-Pierre Brunet

Jean-Pierre Brunet a démissionné de ses fonctions de Vice-Président par courrier reçu le 2 novembre 2015. Sa démission est devenue effective le 8 février 2016, suite à son acceptation par Monsieur le Préfet.

Il demeure membre du Bureau Communautaire.

Créations

- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) – Conseil Communautaire en date du 24/11/2015 (DEL-CC-2015-300).
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) – Conseil Communautaire en date du 22/09/2015 (DEL - CC-2015-232).

Désignations

- Membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais - Conseil Communautaire en date du 22/09/2015 (DEL-CC-2015-227).
- Désignation des représentants de la société anonyme économie mixte locale (SAEML) - Conseil Communautaire en date du 24/02/2015 (DEL CC-2015-022).
- Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'eau Sage Thouet – Conseil Communautaire en date du 07/07/2015 (DEL-CC-2015-201).
- Adhésion et désignation des représentants à l'EPTB Sèvre Nantaise - Conseil Communautaire en date du 24/02/2015 (DEL-CC-2015-033).

- Désignation d'un représentant à l'association PASS' HAJ – Conseil Communautaire en date du 16/06/2015 (DEL-CC-2015-136).

- Désignation des représentants à l'Établissement Public Foncier (EPF) – Conseil Communautaire en date du 21/04/2015 (DEL-CC-2015-98).

Schéma de mutualisation

- La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales dispose dans son article 67, codifié à l'article L. 5211-39-1 du CGCT : Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI à fiscalité propre et ceux des communes membres. **Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.**

- Par ailleurs, depuis 2014, date de la création de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les conditions de travail et les régimes indemnitaires n'ont pas évolué ; ils sont toujours restés sur la base des 25 structures d'origine des agents. Les élus ont décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé pour harmoniser les conditions de travail et mettre en place un régime indemnitaire adapté.

Ainsi en juin, par arrêté du Président, le cabinet Landot et associés a été retenu pour cet accompagnement. L'objectif fixé est d'appliquer les nouvelles conditions de travail et la mise en place du nouveau régime indemnitaire le 1^{er} janvier 2017.



Président et Vice-Présidents



Pierre-Yves MAROLLEAU
1^{er} Vice-Président
Ressources Humaines,
Affaires générales,
Communication



Martine CHARGÉ-BARON
2^{ème} Vice-Présidente
Services à la personne
CIAS



Johnny BROSEAU
3^{ème} Vice-Président
Politique sportive,
centres aquatiques



Marie JARRY
4^{ème} Vice-Présidente
Politiques culturelles



Jean-Michel BERNIER
Président



Philippe BRÉMOND
5^{ème} Vice-Président
Affaires économiques
et foncières



André GUILLERMIC
6^{ème} Vice-Président
Politique de la ville,
jeunesse



Jean-Pierre BRUNET
7^{ème} Vice-Président
Ruralité
Services à la population
Transport et mobilité



Yolande SECHET
8^{ème} Vice-Présidente
Enfance, petite enfance



Claude POUSIN
9^{ème} Vice-Président
Aménagement du
territoire et urbanisme



Philippe ROBIN
10^{ème} Vice-Président
Tourisme



Thierry MAROLLEAU
11^{ème} Vice-Président
Services techniques
et mutualisation



Michel PANNETIER
12^{ème} Vice-Président
Gestion des déchets



Catherine PUAUT
13^{ème} Vice-Présidente
Environnement,
développement durable
Gestion des rivières



Jacques BILLY
14^{ème} Vice-Président
Assainissement,
eaux pluviales

5



Les autres membres du bureau



Gaëtan DE TROGOFF
Secteur d'Argenton
Les Vallées



Robert GIRAULT
Secteur d'Argenton
Les Vallées



Bertrand CHATAIGNER
Secteur de Bressuire



Gérard PIERRE
Secteur de Bressuire



Sébastien GRELLIER
Secteur de Cerizay



Jany ROUGER
Secteur de Cerizay



Yves CHOUTEAU
Secteur de Mauléon



Jean-Luc GRIMAUD
Secteur de Mauléon



Jean SIMONNEAU
Secteur de Mauléon



Jean-Yves BILHEU
Secteur de Moncoutant



Gilles PETRAUD
Secteur de Moncoutant



Cécile VRIGNAUD
Secteur de Moncoutant

La gouvernance



Les autres conseillers communautaires

Bernard ARRÜ | *Mauléon*
 Joël BARRAUD | *La Petite Boissière*
 Caroline BAUDOUIN | *La Forêt sur Sèvre*
 Erik BERNARD | *Bressuire*
 Jean-Marc BERNARD | *Geay*
 Gaëlle BERNAUD | *Bressuire*
 Louis-Marie BIROT | *Clessé*
 Thierry BOISSEAU | *Nueil-Les-Aubiers*
 Marc BONNEAU | *Bressuire*
 Michel BOUDEAU | *L'Absie*
 Émile BREGEON | *Bressuire*
 Martine BREMAUD | *Nueil-Les-Aubiers*
 Pierre BUREAU | *Bressuire*
 Yannick CHARRIER | *Bressuire*
 Gilles CHATAIGNER | *Genneton*
 Patrice CLOCHARD | *Cerizay*
 Jacques COPPET | *Étusson*
 Catherine CORNUAULT | *La Chapelle Saint-Étienne*
 Nicole COTILLON | *Saint-Aubin du Plain*
 Francette DIGUET | *Courlay*
 Marguerite DUBRAY | *Bressuire*
 Josette DUFAURET | *Bressuire*
 Marcel DUPONT | *Brétignolles*
 Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
 Estelle GERBAUD | *Bressuire*
 Bernard GIRAUD | *Saint-Paul en Gâtine*

Yves GOBIN | *Cirières*
 Jean-Paul GODET | *Moutiers sous Argenton*
 Dany GRELLIER | *Saint-André sur Sèvre*
 Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
 David JEAN | *Montravers*
 Serge LECOUTRE | *Bressuire*
 Dominique LENNE | *Bressuire*
 Jean-Paul LOGEAS | *La Chapelle Gaudin*
 Joël LOISEAU | *Mauléon*
 Emmanuelle MÉNARD | *Bressuire*
 Rémi MÉNARD | *Le Breuil sous Argenton*
 Rachèle MERLET | *Cerizay*
 Philippe MICHONNEAU | *Trayes*
 Sylviane MORANDEAU | *Mauléon*
 Yves MORIN | *Boismé*
 Philippe MOUILLER | *Moncoutant*
 Isabelle PANNETIER | *Mauléon*
 Claude PAPIN | *Saint-Amand sur Sèvre*
 Karine PIED | *Mauléon*
 Pascal PILOTEAU | *Ulcot*
 Anne-Marie REVEAU | *Combrand*
 Christian ROY | *Pugny*
 Gérard VERGER | *Le Breuil Bernard*
 Véronique VILLEMONTÉIX | *Bressuire*
 Colette VIOLEAU | *Nueil-Les-Aubiers*

6

Organigramme





Direction générale

Le développement économique



L'année 2015 a vu se concrétiser la mise en œuvre de 2 dispositifs d'aides aux entreprises : Attract'IV et Coup de Pouce TPE bonifié. Parallèlement, un travail important de hiérarchisation a été réalisé concernant les terrains et bâtiments à vocation économique. Ce travail a permis de mettre en place une politique tarifaire cohérente et harmonieuse sur l'ensemble du territoire. La fin d'année 2015 a particulièrement été consacrée à un travail d'analyse du potentiel de restitution du foncier à vocation économique sur les ZAE d'intérêt communautaire. Cette pré-étude a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et en anticipation du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Les travaux menés

- Bonification du dispositif régional Coup de Pouce TPE.
- Mise en place d'un dispositif d'aide à l'immobilier baptisé ATTRACT'IV.
- Définition et hiérarchisation des ZAE d'intérêt communautaire.
- Classification des bâtiments à vocation économique gérés par la collectivité (ateliers relais...).
- Définition d'une politique tarifaire pour les terrains et bâtiments à vocation économique.
- Réalisation d'une pré-étude sur le potentiel de restitution du foncier à vocation économique dans le cadre du SCOT et en prévision du PLUI.
- Mise en place d'un plan de communication pour 2016.
- Fléchage de la tranche 3 du FISAC 2010 vers les TPE situées dans les périmètres "Cœur de bourg, Cœur de vie".

En parallèle, le service développement économique a travaillé à :

- l'élaboration de la candidature à l'Appel à Projets FISAC 2015, en collaboration avec le service Prospectives, Stratégies et Animations Territoriales,
- la mise en place des Trophées de l'Economie.

Les contacts

Près de 180 porteurs de projets de type primo créateur/reprenneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'Atelier Régional de la Création (200 en 2014). Parallèlement, le service développement économique a comptabilisé plus de 120 nouveaux contacts en 2015 (100 en 2014), soit près de 300 porteurs de projets rencontrés en 2015.

Les dispositifs d'aides

o **ATTRACT'IV** : 9 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total d'aide attribué de 139 445 €,

o **BRDE** : 111 000 € de subvention ont été engagés pour le financement de 32 projets de création/reprise,

o **BOCAGE TPE** : 58 908 € de subvention ont participé au financement de 9 projets,

o **COUP DE POUCE TPE et BONIFICATION DE L'AGGLO2B** : 22 projets ont reçu un avis favorable représentant un total de 86 958,28 € de subventions pour la part régionale et de 8 783 € de bonification pour la part de l'Agglomération (à délibérer en 2016),

o **BOCAGE INITIATIVES** : 2 entrepreneurs ont présenté leur projet et ont reçu un accord favorable pour un prêt de 8 000 € chacun,

o **AIDES DIRECTES DES EX-COMMUNAUTÉS DE COMMUNES** : 8 dossiers ont été traités pour un total de 172 843,50 € de subventions versées.

Immobilier et foncier à vocation économique propriétés de l'Agglo2b

o BATIMENTS ET TERRAINS À VOCATION ÉCONOMIQUE

- 35 des 48 bâtiments (soit 73 %) et 7 des 8 terrains (soit 87.50 %) étaient loués en 2015.
- La somme des loyers perçus (bâtiments + terrains) s'élève à 636 931,67 € HT.
- Recettes Crédits-baux : 1 012 915,16 € HT.
- Recettes vente avec clause de réserve : 30 000 € HT.
- 1 bâtiment a été vendu en 2015 (Restaurant Le Relais des Saveurs à Neuvy-Bouin).
- Un crédit-bail est arrivé à échéance (COFIM à Cerizay) et 2 levées d'options d'achat par anticipation ont été réalisées (SIFTEA à Cerizay et Marchet Mécanique à Moutiers sous Chantemerle).

o BOURSE DES LOCAUX

- 68 nouveaux bâtiments sont venus compléter cette base de données riche de 275 bâtiments à vocation économique.
- Le service a été contacté par près de 60 porteurs de projets en recherche de bâtiments.

o TRANSACTIONS FONCIERES

- 4 acquisitions foncières (47 921 m² pour 226 838,86 € H.T.) ont fait l'objet d'un acte notarié.
- 6 cessions foncières (32 834 m² pour 260 220,00 € H.T.) ont fait l'objet d'un acte notarié.

Communication

- Élaboration du guide pratique "Économie".
- Rédaction avec le service Communication des 2 numéros de l'Agglomag (partie économie).
- 3 points presse ont été organisés : lancement du dispositif Attract'IV, le guide pratique Economie, le dispositif Coup de Pouce TPE bonifié, 1^{er} bilan du dispositif Attract'IV, le dispositif BRDE (point presse à l'initiative du Conseil Régional).
- Participation pour la 1^{ère} fois au Top des Entreprises organisé par la Nouvelle République.



Interventions, participations

- Participation aux plénières du Club des Entreprises du Bocage Bressuirais.
- Participation au développement d'un outil à destination des employeurs "Le Qui Fait Quoi – RH" porté par la Maison de l'Emploi.
- Participation aux réunions relatives à la mise en place du Service Public Régional d'Orientation (SPRO), porté par la Région avec les Maisons de l'emploi.
- Participation aux comités de revitalisation du bassin d'emploi de Cerizay.
- Participation aux réunions relatives à la mise en place d'une plateforme de revitalisation.
- Participation aux comités de pilotage du Service Public de l'Emploi (SPE).
- Participation aux ateliers géographiques dans le cadre du SCOT.

9

CHIFFRES CLÉS 2015

300 porteurs de projets rencontrés

58 délibérations émanant du service développement économique



Communication

La stratégie de communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a pour mission principale de faire connaître et reconnaître la politique, les actions et les services de l'Agglomération. Développée en lien étroit avec l'ensemble des services, elle se veut tour à tour institutionnelle, pédagogique, informative, participative et toujours adaptée en fonction de ses cibles : interne (élus et agents), endogène du territoire (habitants, entreprises, associations, partenaires, collectivités...) et exogène (touristes, porteurs de projet...).

La création des supports de communication est réalisée, pour la quasi-totalité, en interne.



Communication institutionnelle

2 magazines Agglomag ont été diffusés à l'ensemble des habitants en juin et novembre 2015.



Le site internet de l'Agglomération : 98 140 visiteurs en 2015.

Plusieurs lettres d'informations électroniques sont diffusées à 2 971 abonnés.

L'Agglomération est également présente sur le réseau social Facebook au travers de 6 pages : Agglomération, Jeunesse, Scènes de Territoire, Conservatoire de Musique, Bocapole, Office de tourisme.

Communication des services

Les services et régies (Bocapole, Office de tourisme, CIAS) font appel au service Communication afin de les conseiller et réaliser leurs supports de communication, aussi bien papier que numérique.

Communication interne

o AUX AGENTS

Trois lettres Infos Agents ont été diffusées en janvier, juin et octobre 2015 permettant ainsi d'informer les agents sur la vie des services, la carrière, le fonctionnement de l'Agglomération.

Deux lettres InfosRH ont été distribuées permettant de diffuser des informations pratiques strictement liées aux ressources humaines.

o AUX ELUS

Afin d'informer les élus et notamment les conseillers municipaux, un nouveau support a été créé à leur attention : "Infos Elus". Cette nouvelle lettre d'information transmise sous format numérique informe sur les sujets présentés lors de l'assemblée des maires. En 2015, 5 lettres Infos Elus ont été diffusées.

Relations presse

Le service communication assure également la gestion des relations presse : envoi des communiqués, invitation au conférence de presse, relance journalistes. 96 communiqués ont ainsi été adressés à la presse en 2015.

Événementiels

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a été également présente sur plusieurs événementiels :

- la Foire exposition de Bressuire,
- le Salon éco-bio avec la tenue d'un stand en lien avec les déchets,
- le Tour Cycliste 79 avec la remise du prix de l'Agglomération,
- le salon habitat.

Divers

Dans le cadre de la mise en place de l'Agglomération, le service communication a constitué un ensemble d'outils opérationnels :

- gestion de la diffusion des supports de communication recensant 524 points de diffusion sur le territoire (lieux publics, commerces, restaurants, lieux touristiques, sites agglomération...),
- un panorama de presse envoyé tous les matins aux agents et élus de l'Agglomération permettant de se tenir informé des événements du territoire et d'effectuer une veille média.

Perspectives

- Création d'une photothèque avec indexation et archivage des 24 117 photos recensées,
- Développement d'outils de communication numérique (vidéos),
- Mise en place d'un intranet.



Ressources et moyens

Affaires générales



12

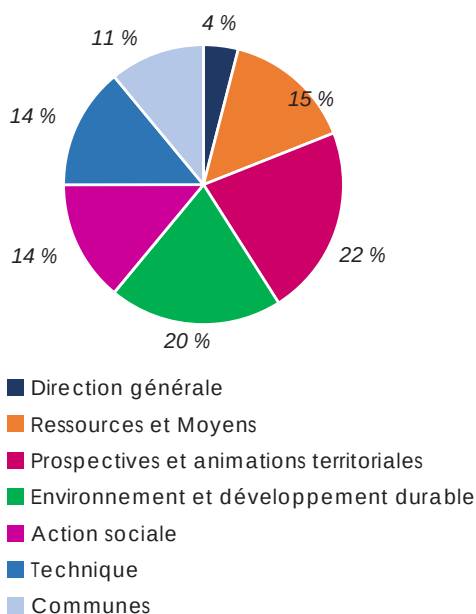
15.28
ETP

Le service conseil juridique et assemblées

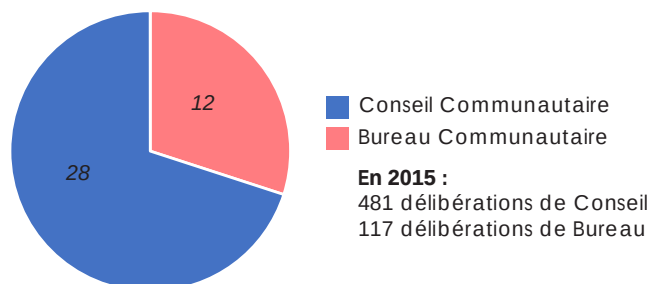
Garant de la sécurisation juridique des actions de la collectivité

Le service conseil juridique et assemblées a pour mission d'accompagner les services dans la mise en place de leurs projets. Il reste disponible pour l'ensemble des services (et des communes pour le volet juridique).

Appui du service conseil juridique



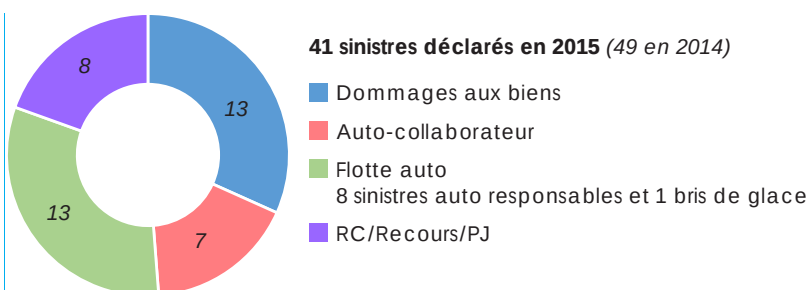
Moyenne des délibérations par Assemblée



Les assurances

Reflet de la responsabilisation de la collectivité

Jusqu'au 31 décembre 2015, avant l'harmonisation, la collectivité a dû jongler avec 32 contrats (avec des garanties distinctes), lors de la gestion de ses sinistres. Une refonte des contrats à compter du 1^{er} janvier 2016 a permis de réduire à 5 contrats et obtenir une facilité de gestion de la sinistralité.



16 sinistres non déclarés en 2015

(7 sinistres en 2014) :

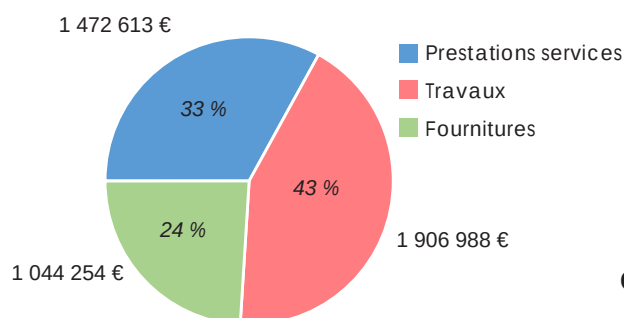
- 8 accords transactionnels (inférieur à 500 €),
- 8 dossiers sans suite (refus de notre part OU non couvert par le contrat).

Le service commande publique

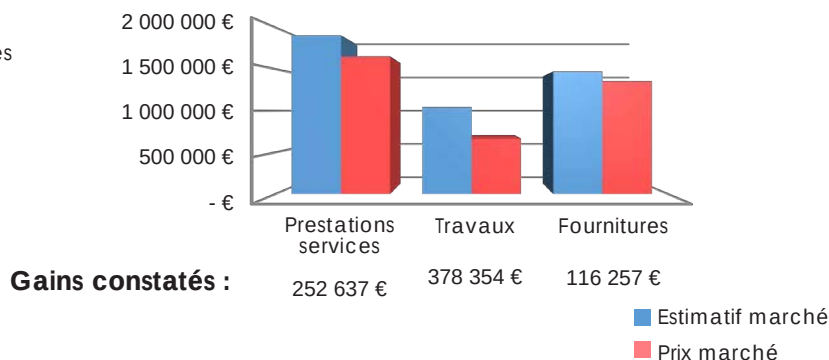
Facilitateur dans la procédure achat

Depuis 2015, le service commande publique met à disposition un guide d'achat permettant aux services de connaître les règles de marchés publics, ainsi que les niveaux d'intervention du service commande publique selon le seuil d'achat.

Volume financier des marchés 2015



Économies constatées (sur la base des estimations)



13

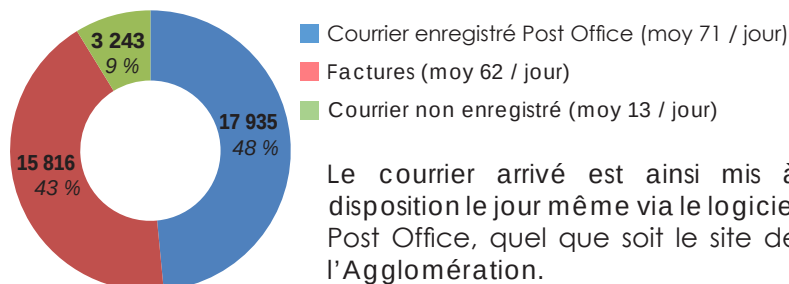
Le service accueil/courrier

Plaque tournante dans la communication interne

Les quatre agents accueil/courrier se répartissent l'ensemble des missions dévolues au service :

- accueil physique et téléphonique au Siège (contact générique de l'Agglomération),
- gestion du courrier à l'arrivée et au départ pour toute l'Agglomération,
- gestion des navettes internes vers les différents sites, dont vaguemestre sur Bressuire,
- gestion des salles et de l'intendance du siège.

Volume de courrier entrant 2015



Volume 2015 de courrier sortant

35 847 courriers ont été affranchis en 2015, représentant une moyenne de 141 par jour.

L'affranchissement unique de l'Agglomération au Siège permet de réguler les coûts.

Appels téléphoniques

Le siège reçoit environ 63 appels par jour.

Le Maison des Services

Vecteur de lien social sur le territoire

La Maison des Services de l'Argentonnois a été inaugurée en octobre 2012, avec pour objectifs :

- d'accueillir en un lieu unique pour informer et orienter les usagers de services publics,
- de créer un pôle d'accueil touristique et de découverte du territoire,
- de créer un pôle d'accueil des acteurs économiques du territoire.

Pour cela, elle a engagé de nombreux partenariats avec des services publics (CAF, PMI, Pole Emploi, etc.) et des associations du territoire (notamment Relais Familles, Maison de l'Emploi, ADIL, CAUE), qui assurent une permanence dans ce lieu connu maintenant de tous.

En 2015, la Maison des services a connu une légère baisse de fréquentation : 5 500 visites sur l'année, par rapport aux 6200 visites annuelles constatées en 2013 et 2014 (soit une baisse de 11%).

Cependant, il est riche de constater que ce lieu est vecteur de lien social sur ce territoire rural, avec des pics de fréquentation à 23 visites par jour (passé à 28 visites par jour début 2016).



Ressources humaines



14

12.9
ETP

Gestion administrative du personnel statut paie-carrières

La paie

6 461 paies (+ 26 paies / 2014) ont été effectuées en 2015, soit une moyenne de 538 paies par mois (+ 2 paies / 2014).

Moyenne mensuelle :

- CA2B : 381 (entre 375 mini en janvier et 387 maxi en juillet)
- CIAS : 141 (entre 130 min en décembre et 151 en août)
- OT : 7
- Bocapole : 10
- Service Intérim CDG79 (factures) : 101 (94 en mars à 114 en juillet)

Un tableau pour le calcul de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) 2014 et 2015 a été mis en place, avec application sur la paie de janvier 2016.

La gestion des carrières

1112 arrêtés ont été réalisés contre 1414 en 2014 (dont 435 arrêtés de transfert) :

- CA2B : 861
- CIAS : 227
- OT : 5
- Bocapole : 19

278 contrats directs (hors CDG 79 ont été réalisés contre 343 en 2014)

- CA2B : 57
- CIAS : 218
- OT : 3
- Bocapole : -

1012 courriers ont été réalisés contre 638 en 2014

- CA2B : 556
- CIAS : 434
- OT : 8
- Bocapole : 14

Les absences

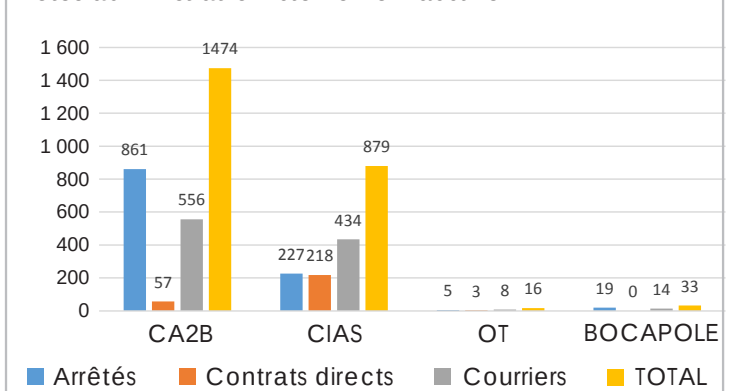
Nombre de jours d'absence cause santé :

13 124 jours en 2015 contre 13 209 jours en 2014

Nombre d'agents absents cause santé :

276 agents en 2015 contre 233 agents en 2014

Actes administratifs - liste non exhaustive



Les prestations sociales

o LE CNAS

Agglomération : 222 adhérents au lieu de 243 adhérents en 2014

(CA2B : 173 adhérents au lieu de 198 adhérents en 2014, CIAS : 49 adhérents au lieu de 45 adhérents en 2014)

Coût :

- global de l'Agglomération : 43 931,58 € au lieu de 48 178 € en 2014,
- coût par adhérent : 197,89 €,
- montant des prestations utilisées par les agents : 37 525 €.

o LE COS

Agglomération : 174 adhérents

Coût :

- global de l'Agglomération : 42 800 au lieu de 42 770 € en 2014,
- coût par adhérent : 246 €.

o AUTRES PRESTATIONS DIRECTES

(inchangées par rapport à 2014)

- agents ex-CC Terre de Sèvre : 62 à 75 agents bénéficiaires (selon nature prestation),
- agents ex SIVU chez soi en Gâtine (agents CIAS –SAD) : 13 agents,
- agents ex SIVU Saint-Varent : 3 agents .

15

Emploi et développement des compétences

Le recrutement

Chiffres clés :

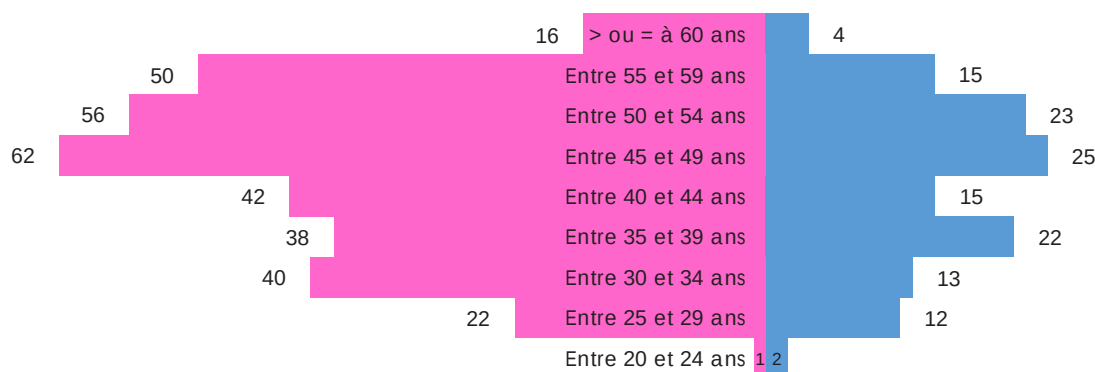
- 566 candidatures spontanées réceptionnées,
- 65 % provenant du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- candidatures principalement sur le Pôle Action sociale et services à la personne,
- majorité titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAP- BEP),
- gestion directe de 29 recrutements au cours de l'année 2015. (diffusion profil de poste, analyse des candidatures, jury de recrutement).

La gestion des effectifs

Les effectifs de l'Agglomération (CA2B et ses établissements satellites : CIAS, Régie Personnalisée Bocapôle et Office de tourisme) sont environ de 570 agents :

- 468 ouverts au tableau des effectifs,
- 100 contractuels recrutés par contrat Centre de gestion.

Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de l'Agglomération au tableau des effectifs



La formation

o ACCUEIL DE STAGIAIRES ÉCOLES

Chiffres clés :

- 641 demandes de stage réceptionnées (tous services confondus),
- 72 % des demandes sont originaires du territoire de l'Agglomération,
- dont 60% destinées au Pôle Action Sociale et Services à la personne,
- 201 stagiaires ont été accueillis au sein de la Collectivité,
- demandes de niveau 4 (niveau Baccalauréat) majoritaires,
- 5% de stages avec gratification.

o LA FORMATION DES AGENTS

Chiffres clés :

- 146 agents ont suivi une formation (80% des femmes)
 - solidarité, cohésion sociale, enfance : 64 agents ,
 - management, pilotage... : 50 agents,
 - citoyenneté, culture, sport : 33 agents,
 - repères et outils fondamentaux : 22 agents,
 - sécurité et protection des biens... : 12 agents,
 - services techniques urbains... : 10 agents,
 - préparation concours : 6 agents,
 - formation d'intégration : 5 agents.
- 64% des formations suivies sont des formations CNFPT.



Le service Finances est chargé du suivi financier :

- de la CA2B y compris les régies à autonomie financières (SPIC) soit 11 budgets ,
- du CIAS de la CA du Bocage Bressuirais soit 8 budgets.

Ses principales missions sont :

- élaboration des documents budgétaires et financiers : débat d'orientations budgétaires, budgets primitifs, comptes administratifs, décisions modificatives,
- exécution budgétaire: enregistrement de toutes les transactions économiques de la collectivité en utilisant une comptabilité analytique permettant de retracer le coût de chaque service,
- gestion de la dette et suivi de la trésorerie (193 emprunts et 3 lignes de trésorerie),
- gestion des ressources : fiscalité, dotations de l'Etat et facturations des services,
- suivi des régies financières de recettes et d'avances (29) créées pour faciliter le paiement de certaines prestations : entrées piscines, théâtre, bibliothèques... ,
- accompagnement des services pour le suivi financier des projets,
- gestion comptable du patrimoine de la collectivité.

Bilan de l'activité

Les faits marquants

• **Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable** en lien avec la norme comptable (PESV2) imposée par le Trésor public.

• Poursuite de la mise en place de la **comptabilité analytique** adaptée à la CA2B permettant de calculer des coûts par service ou grande thématique.

• Mise en place du **suivi budgétaire par service et déploiement du logiciel de gestion financière dans les services**, en vue de permettre :

- dans un 1^{er} temps, à chaque responsable d'être autonome et responsable de ses crédits budgétaires en pilotant l'exécution budgétaire (par un code sécurisé),

- à terme, de déconcentrer la saisie des bons de commande dans tous les services pour optimiser le traitement des commandes et réduire la durée du circuit achat.

• **Gestion financière du patrimoine :**

- acquisition d'un logiciel de gestion financière du patrimoine pour permettre la gestion des amortissements des biens et financements liés.

- démarrage de l'intégration des immobilisations mises à disposition par les communes et les anciennes structures fusionnées en 2013.

Statistiques concernant l'exécution comptable

- Factures reçues : 14 582 soit une moyenne de 64 factures / jour travaillé/an,
- Bons de commandes 2 932 (dont CA2B : 2676 et CIAS : 256),
- Écritures comptables : 23 252 soit une moyenne de 102 opérations/jour travail.

ENTITE	BUDGET	Nombre mandats	Nombre titres	Ecritures annulées
CA2B	Budget principal	9061	2119	391
	BA Zones économiques	84	13	8
	BA Développement économique	377	598	10
	BA Transports	410	181	25
	BA Assainissement collectif	2395	493	139
	BA Assainissement non collectif	180	56	9
	BA Gestion des déchets	1455	383	44
	BA Pescalis SPA	92	17	0
	BA Gîte de groupe La Loge	34	4	0
	Régie à autonomie financière PESCALIS SPIC	852	143	30
	Régie à autonomie financière Energies renouvelables	14	8	1
	SOUS TOTAL CA2B	19 626		
CIAS	Budget principal	172	14	4
	BA Soutien à domicile - CIAS	478	673	94
	BA Service de Soins Infirmiers à Domicile - CIAS	919	62	17
	BA Portage de repas - CIAS	524	88	16
	BA Centre hébergement - CIAS	66	8	0
	BA Logement stabilisation - CIAS	39	15	2
	BA Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - CIAS	330	35	3
	BA Logement Allocation Logement Temporaire - CIAS	48	17	2
	SOUS TOTAL CIAS	3 626		

Bilan financier

Résultats 2015 (hors prise des résultats antérieurs)

ENTITE	BUDGET	Fonc Réalisé 2015	Inv Réalisé 2015	Total
CA2B	BUDGET PRINCIPAL	2 076 412,23 €	- 2 027 105,60 €	49 306,63 €
	BA Zones Economiques	- €	- 374 121,17 €	- 374 121,17 €
	BA Développement Economique	- 47 516,29 €	110 739,76 €	63 223,47 €
	BA Transports	293 995,85 €	- 21 624,17 €	272 371,68 €
	BA Assainisst coll	913 504,28 €	- 497 226,32 €	416 277,96 €
	BA Assainisst non coll (SPANC)	7 309,79 €	1 648,32 €	8 958,11 €
	BA Gestion des déchets	- 634 151,01 €	- 296 141,12 €	- 930 292,13 €
	BA Pescalis (SPA)	- €	- €	- €
	BA Gite de Groupe La Loge	- €	- €	- €
	BA Pescalis SPIC	- 1 128,20 €	16 175,07 €	15 046,87 €
	BA Energies renouvelables (SPIC)	- 7 322,23 €	40 710,66 €	33 388,43 €
	TOTAL BG + BA	2 601 104,42 €	- 3 046 944,57 €	- 445 840,15 €
CIAS	BUDGET PRINCIPAL	63 713,91 €	76,41 €	63 790,32 €
	BA SAD-CIAS	- 86 619,39 €	- 832,83 €	- 87 452,22 €
	BA SSIAD-CIAS	51 171,27 €	16 872,40 €	68 043,67 €
	BA PORTAGE REPAS-CIAS	- 42 760,24 €	- 1 500,00 €	- 44 260,24 €
	BA CENTRE HBGT-CIAS	5 093,61 €	133,38 €	5 226,99 €
	BA LOGT STAB-CIAS	3 697,08 €	- €	3 697,08 €
	BA CHRS-CIAS	20 938,42 €	1 500,65 €	22 439,07 €
	BA LOGT ALT-CIAS	- 2 788,14 €	- 617,09 €	- 3 405,23 €
	TOTAL BG + BA	12 446,52 €	15 632,92 €	28 079,44 €

Zoom CA2B - Fonctionnement

BUDGET	BP + DM	FONCTIONNEMENT Réalisé 2015			
	FONCT	Dépenses	% réalisation	Recettes	% réalisation
BUDGET PRINCIPAL	45 232 072,88 €	38 022 779,12 €	84,06%	40 099 191,35 €	89%
BA Zones Economiques	11 812 445,00 €	10 421 946,73 €	88,23%	10 421 946,73 €	88,23%
BA Développement économique	3 291 164,48 €	2 956 470,61 €	89,83%	2 908 954,32 €	88,39%
BA Transports	3 986 796,00 €	3 530 390,72 €	88,55%	3 824 386,57 €	95,93%
BA Assainissement collectif	5 545 400,00 €	3 654 205,77 €	65,90%	4 567 710,05 €	82,37%
BA Assainissement non collectif	135 860,24 €	110 098,73 €	81,04%	117 408,52 €	86,42%
BA Prestations de services déchets	7 088 797,09 €	6 555 377,88 €	92,48%	5 921 226,87 €	83,53%
BA PESCALIS (SPA)	279 430,00 €	232 090,85 €	83,06%	232 090,85 €	83,06%
BA Gite de groupe La Loge	20 000,00 €	10 632,91 €	53,16%	10 631,91 €	53,16%
BA Pescalis (SPIC)	1 583 050,00 €	1 238 509,74 €	78,24%	1 237 381,54 €	78,16%
BA Energies renouvelables(SPIC)	101 022,54 €	65 094,17 €	64,44%	57 771,94 €	57,19%
TOTAL CA2B	79 076 038,23 €	66 797 597,23 €	84,47%	69 398 700,65 €	87,76%

Zoom CA2B - Investissement

BUDGET	BP + DM	INVESTISSEMENT Réalisé 2015			
	INV	Dépenses	% réalisation	Recettes	% réalisation
BUDGET PRINCIPAL	20 220 656,55 €	10 732 209,61 €	53,08%	8 705 104,01 €	43%
BA Zones Economiques	10 322 445,00 €	10 088 406,19 €	97,73%	9 714 285,02 €	94,11%
BA Développement économique	5 471 960,31 €	2 823 093,71 €	51,59%	2 933 833,47 €	53,62%
BA Transports	80 000,00 €	47 731,17 €	59,66%	26 107,00 €	32,63%
BA Assainissement collectif	5 732 615,92 €	2 772 863,90 €	48,37%	2 275 637,58 €	39,70%
BA Assainissement non collectif	2 516,00 €	866,68 €	34,45%	2 515,00 €	99,96%
BA Prestations de services déchets	3 379 563,15 €	1 423 023,00 €	42,11%	1 126 881,88 €	33,34%
BA Pescalis (SPIC)	1 056 207,68 €	717 342,89 €	67,92%	733 517,96 €	69,45%
BA Energies renouvelables(SPIC)	76 194,17 €	14 516,50 €	19,05%	55 227,16 €	72,48%
TOTAL CA2B	46 342 158,78 €	28 620 053,65 €	61,76%	25 573 109,08 €	55,18%

Perspectives

- Finalisation de la **dématérialisation** avec la mise en place de la signature électronique pour la signature des bordereaux comptables.

- Mise en œuvre de **nouveaux moyens de paiements** pour les usagers et notamment le prélèvement automatique.

- Gestion des investissements** dans le cadre d'opérations et expérimentation des autorisations de programme pour les projets pluriannuels dans l'objectif de définir à terme une **programmation pluriannuelle des investissements** consolidée et ainsi de suivre son déroulement budgétaire.



2

**Prospectives, stratégies
et animations territoriales**

Stratégie

Le service "stratégie" assure les missions suivantes :

- la veille, l'accompagnement des services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et des porteurs de projets (communes, associations,...) dans le montage de projets et la recherche de subventions,
- le suivi des politiques contractuelles avec le Département, la Région, l'Europe, l'Etat, la veille et les réponses aux appels à projets,
- la politique d'aide aux associations.

20

Fonds européens, politiques contractuelles, appels à projets

Le service "Planification, stratégie et conduite de projets" assure le **suivi des politiques contractuelles avec la Région** (CRDD,...), l'Europe (FEDER, FEADER, LEADER, FSE), l'Etat (Contrat de Plan Etat/Région, FSIL, FNADT,...) et le Département (CAP 79) et l'accompagnement des porteurs de projet, l'instruction et le suivi des dossiers.

Dans ce cadre, le service a :

- participé au lancement du programme **LEADER 2014-2020** en partenariat avec la Communauté de communes du Thouarsais,
- accompagné les services de l'Agglomération dans la recherche de financements pour des projets communautaires : extension de Bocapole, aménagement de la Vallée de la Scie, ALSH de Moncoutant et de Bressuire...,
- accompagné les acteurs locaux dans le montage de projets : programme de plantation...,

Le service conduit également une veille sur les appels à projets et est sollicité pour y répondre.

En 2015, le service a notamment répondu avec succès à l'appel à projets National intitulé "projets innovants en faveur de la jeunesse" lancé par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre d'un Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Cette candidature pour la jeunesse a été menée en partenariat avec les associations Maisons de l'emploi du Bocage Bressuirais et de Parthenay Gâtine.



Association GAL LEADER Nord Deux-Sèvres

Le programme LEADER est conduit avec la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) sous support juridique d'une association.

o CLÔTURE DU PROGRAMME 2007-2013

L'année 2015 a constitué une année de transition pour l'association GAL Nord Deux-Sèvres, marquant la fin du programme 2007-2013 et le début de la programmation 2014-2020.

En 2015, l'association a programmé 9 derniers dossiers pour un montant de 134 194 € de FEADER. Un important travail a également été réalisé par la gestionnaire pour mettre en paiement les 55 derniers dossiers avant le 30 juin 2015.

Au total, le programme LEADER 2007-2013 a permis de soutenir 141 projets pour un montant total de 1 602 945 €.

o ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE 2014-2020

Parallèlement, l'association a travaillé en étroite collaboration avec les acteurs socio-professionnels du territoire afin d'élaborer la candidature du territoire à la programmation 2014-2020.

Cette stratégie, intitulée pour "une ruralité active et durable en Nord Deux-Sèvres", vise à renforcer l'attractivité des centres-bourgs par des opérations pilotes de requalification urbaine et le développement des services, de la mobilité durable et du lien social. La stratégie concourt également à la valorisation du patrimoine naturel et culturel local et au développement des activités économiques émergentes et innovantes.

La candidature, présentée par le GAL Nord Deux-Sèvres, a été retenue par les services de la Région, devenue Autorité de gestion des fonds européens, le 10 juillet 2015. Depuis cette date, l'équipe technique de l'association a commencé sa mission d'accompagnement auprès des porteurs de projet.

Soutien aux associations

En tant que porte d'entrée des associations à l'Agglomération (hors subventions dans le domaine social et emploi), le service Stratégie a accompagné les associations dans leur demande de soutien auprès de l'Agglomération et auprès d'autres partenaires tels que la Région.

Après une année 2014 dite de transition, l'Agglomération a défini en 2015 sa politique d'aide communautaire aux associations.

Dans ce cadre, l'agglomération a attribué 455 818 € à 33 associations, une SCIC et un syndicat œuvrant dans les domaines suivants :

Thématiques	Montant
Agriculture - environnement	58 113 €
Communication	84 230 €
GAL Leader	9 425 €
Culture	79 060 €
Habitat	19 740 €
Patrimoine	32 500 €
Sport	116 000 €
Ecole de découverte des sports	43 500 €
Tourisme	13 250 €
TOTAL SUBVENTIONS	455 818 €

o AIDES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structures	Objet	Montant
Boc'Hall	Subvention fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs	Subvention fonctionnement	3 000 €
Cercle théâtral La Chapelle St Laurent	Festival d'intérêt communautaire : Festi' Môme	1 500 €
SCIC cinéma du Bocage	Subvention fonctionnement	30 000 €
Association Sainte cécile cinéma les Commynes	Aide à l'équipement : passage au numérique	3 000 €
Eclats de Voix	Festival d'intérêt communautaire : Eclats de voix	25 000 €
ADAGV	Sensibilisation à la vie et la culture des gens du voyage	1 560 €

o AIDES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

Thématiques	Structures	Montant
Tourisme	Syndicat Mixte du Château de St-Mesmin	12 500€
Tourisme	Marché estival de Pescalis	750€
Tourisme/ patrimoine	Musée Ecole de la Tour Nivelle	30 000€
Patrimoine	Musée du Bhram	2 500€

o AIDES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Types d'aides	Structures	Montant
Clubs d'intérêt communautaire	Golf Club Bressuire Club Ovalie du Bocage Judo Club du Bocage Sèvre Bocage Athlétique Club Cercle des nageurs Bocage Bressuirais	54 500 €
Manifestations d'intérêt communautaire	Tournois Tennis Top 10-12 Tournois Judo cadets - cadettes Meeting Robert Bobin Semi marathon du bocage Tour cycliste des Deux-Sèvres	25 500 €
Equipes sportives de niveau national	Football Club Bressuirais SAM Handball Réveil Bressuirais Basket Ball	36 000 €
Ecoles de découverte des Sports	Ecole découverte des sports Bocage Ecole découverte des sports Argentonnais	43 500 €

Prospectives et stratégies

22



Prospectives - planification

Le service "prospectives-planification" assure l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du Programme Local de l'Habitat (PLH), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), l'aménagement des centres-bourgs, le Schéma d'Aménagement Numérique (SDAN).

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'année 2015, a notamment été marquée par la **prise de compétence** "Plan Local d'Urbanisme (PLU) et document en tenant lieu" par l'Agglomération et la **prescription de l'élaboration** du PLU intercommunal en décembre 2015.

Les **modalités de concertation, la gouvernance** et la préparation de l'élaboration du PLU intercommunal ont été travaillées en commission n°10 «Aménagement de l'espace et urbanisme» avant d'être débattues lors de la 1ère Conférence intercommunale le 8 décembre 2015, instance rassemblant l'ensemble des maires. Une **charte de la gouvernance** a permis d'arrêter l'organisation du processus décisionnel et, notamment la participation active des communes au processus d'élaboration du PLUI.



Schéma de cohérence territoriale

L'élaboration du Schéma de cohérence Territoriale (SCOT) s'est poursuivie en 2015 avec la définition du **Document d'Orientations et d'Objectifs** (DOO), volet opposable.

Un séminaire, 5 réunions du comité de pilotage, des ateliers thématiques et géographiques ainsi que des réunions d'information et d'échanges avec les partenaires ont permis d'aboutir, fin 2015, à une version quasi finalisée du document. L'arrêt du SCOT est programmé pour le début de l'été 2016.

Schéma d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres

L'Agglomération a participé à la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres et notamment au déploiement du FFTH (fibre jusqu'à l'abonné) avec un travail sur la création d'un Syndicat Mixte ouvert.

Conduite de projets

Le service "stratégie" assure les missions suivantes en "conduite de projets" :

- l'élaboration de la politique sur les transports, la mobilité ou sur la politique touristique ou culturelle (voir descriptif classé dans la thématique correspondante),
- la finalisation de projets de maisons de santé et d'un contrat local de santé.

Projet de Territoire et Conseil de Développement

En septembre 2015, un groupe de travail composé de 6 élus communautaires a été constitué afin de réfléchir à une méthodologie pour l'élaboration d'un Projet de territoire et la composition du Conseil de Développement.

Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises, de septembre à décembre. Une première présentation de la méthodologie a eu lieu le 3 novembre en Bureau et en Assemblée des Maires.

23

Santé : approche territoriale

o PÔLES ET MAISONS DE SANTÉ

L'Agglomération du Bocage Bressuirais assure une mission de soutien et de conseil aux pôles de santé au travers d'une aide à l'ingénierie.

Dans ce cadre, le service a travaillé en 2015 à la structuration juridique et matérielle des maisons de santé au travers de la signature des baux avec les associations de professionnels de santé.

Les maisons de santé de Moncoutant, Cerizay et Nueil-Les-Aubiers ont ainsi été mises en services en janvier, juillet et août 2015.

o CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Le 27 novembre 2015, l'Agglomération, l'ex ARS Poitou-Charentes, la Préfecture des Deux-Sèvres et le Conseil départemental des Deux-Sèvres ont signé le CLS du Bocage Bressuirais.

Outil d'animation territoriale en santé, le CLS se caractérise par une dimension intersectorielle forte. Huit orientations stratégiques ont été définies par les

acteurs du CLS : le développement d'une ingénierie locale en santé, la structuration de l'offre de soins de premiers recours et le développement du lien "Ville – Hôpital", l'accès aux droits des personnes en situation de précarité, la santé des jeunes, la prise en charge de la santé mentale et du handicap, le parcours de santé de la personne âgée en perte d'autonomie, la santé au travail et l'urbanisme favorables à la santé.

o EVALUATION D'IMPACTS EN SANTÉ (EIS)

Dans le cadre de l'orientation 8 du CLS concernant l'urbanisme favorable à la santé, l'Agglomération, l'ARS et la Ville de Bressuire ont lancé une évaluation d'impacts en santé sur le projet de regroupement scolaire et de loisirs à l'école Jules Ferry-Guédeau à Bressuire.

Ce type d'étude vise à fournir aux collectivités et partenaires institutionnels des éléments d'appréciation et des préconisations pour apporter une dimension complémentaire de promotion de la santé à un projet d'aménagement et d'urbanisme.

Habitat : Programme Local de L'Habitat (arrêt et adoption)

Après 3 ans d'élaboration, **le PLH du Bocage Bressuirais a été arrêté** en juillet 2015. Il permettra de conduire les politiques communautaires de l'habitat jusqu'en 2021. La Commission "aménagement de l'espace et urbanisme" et l'ensemble des partenaires de l'habitat ont travaillé collectivement à la définition de la stratégie et du programme d'actions opérationnelles avec pour priorité la redynamisation des centre-bourgs.

Le budget prévisionnel du PLH s'élève à environ 2 600 000 € sur 6 ans en autofinancement de l'Agglomération, avec une montée en charge en fonction des programmes, auxquels s'ajoutent les subventions.

o PROGRAMME "CŒUR DE BOURG, CŒUR DE VIE"

Cette action se définit comme une articulation et une mise en cohérence de différents dispositifs financiers existants ou en projet à l'échelle de l'Agglomération, au service des communes du territoire, pour la **redynamisation des cœurs de bourgs** dans le cadre d'une démarche globale.

Ainsi, des dispositifs d'aides pour la rénovation de l'habitat et des commerces en cœur de bourgs se mettent en place progressivement (PLH - FISAC - LEADER en plus du droit commun).

Un appui renforcé peut aussi être proposé auprès de ces communes pour les accompagner dans la définition de leur projet et la recherche de financements.

Prospectives et stratégies

24



Transport - Mobilité



L'expérimentation d'un nouveau service de transport sur Bressuire

Le début d'année 2015 a essentiellement été consacré à la mise en place de l'expérimentation d'un transport à la demande (TAD) desservant quotidiennement les communes alentours de Bressuire vers la gare de Bressuire et de 3 lignes urbaines sur Bressuire intramuros. Cette expérimentation a commencé le 1^{er} avril 2015.

En fin d'année, une réflexion a commencé sur l'évolution de ces 3 lignes urbaines à Bressuire qui a conduit à une refondation de 2 des 3 lignes urbaines et des horaires à compter du 29 février 2016.

L'étude Mobilité réalisée par la MFR SèvrEurope

De plus à partir de septembre 2015 jusqu'en décembre, des étudiants de 1^{ère} année en BTSA "Développement Animation des Territoires Ruraux" de la MFR SèvrEurope ont réalisé une enquête Mobilité auprès de 541 personnes via un questionnaire. Les publics ciblés étaient les jeunes, les personnes en insertion et les personnes âgées. Les objectifs étaient de connaître davantage les habitudes et les besoins de déplacements de ces publics sur les 3/4 du territoire de l'Agglomération (hors secteur bressuirais) et d'identifier dans chaque commune le bassin de vie pour l'accès aux différents services et de faire apparaître les pratiques de déplacements et d'attractivité dans et hors de l'Agglomération.

Cette étude a fait ressortir plusieurs souhaits. Les plus fréquents sont une augmentation des moyens de transports collectifs, la création de nouvelles lignes ou destinations, la mise en place de moyens de déplacements plus écologiques (vélos, train, covoiturage...) et une hausse des fréquences de circulation sur des plages horaires élargies. D'autres souhaits ont été exprimés tels que le transport solidaire, la baisse des tarifs ou la location de deux roues.

Parmi les pistes d'actions envisagées, il a été question de la mise en place d'un service de transport à la demande harmonisé, d'une plateforme d'information aux usagers, de transport solidaire...



Transport scolaire

o TRANSPORT SCOLAIRE ET RDS

La commission Ruralité - Transport qui s'est réunie à 8 reprises en 2015, a travaillé également sur des problématiques de transport scolaire sur les communes de Genneton et de Saint-Aubin du Plain. La première était confrontée à la fermeture de son école et la seconde souhaitait que son école publique soit desservie par un circuit de transport scolaire. Ce ne fut pas le cas pour la rentrée de septembre 2015 mais une étude pour la réalisation de circuits communs entre les écoles de Saint-Aubin du Plain et de Voulmentin doit être effectuée en 2016 pour la rentrée suivante.

Par ailleurs, 97 demandes de points d'arrêts pour le transport scolaire ont été traitées par l'Agglomération afin de donner les réponses aux familles.

La commission a également discuté de la politique d'équipement en abribus en adoptant le règlement départemental des abribus RDS.

Syndicat Mixte des Transports des Deux-Sèvres

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération, en tant que membre adhérent, a participé à 3 réunions du Syndicat Mixte des Transports des Deux-Sèvres (SMTDS) qui gère la centrale de mobilité "Mobilité79".

o LA GESTION DES INSCRIPTIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les 5 349 élèves inscrits au transport scolaire pour l'année 2015-2016 sont gérées, selon les établissements scolaires, soit par l'Agglomération en direct, soit par le Conseil Départemental ou soit par les communes AO2 (voir le tableau ci-dessous). Cela représente 1 537 élèves en maternelle-primaire, 2 315 collégiens et 1 497 lycéens.

CHIFFRES CLÉS 2015

transport public

5 640 usagers:

- transport vers les piscines : 2 190
- lignes urbaines de Bressuire et transport à la demande du secteur bressuirais : 1 985
- transport à la demande secteur ex-Delta Sèvre Argent : 1 465

25

INFO EN PLUS

les différents gestionnaires

Agglomération du Bocage Bressuirais	Écoles maternelles - primaires de Bressuire intramuros École maternelles - primaires de L'Absie Écoles maternelles - primaires de Moncoutant Collèges de Moncoutant MFR de Moncoutant
Conseil départemental	Collèges et MFR d'Argentonny Collèges, lycées et MFR de Bressuire Collèges de Cerizay Collège de L'Absie Élèves résidant dans l'Agglomération et scolarisés dans des établissements extérieurs à l'Agglomération Élèves extérieurs à l'Agglomération et scolarisés dans des établissements situés dans l'Agglomération
Commune de Nueil-Les-Aubiers	Écoles maternelles - primaires de Nueil-Les-Aubiers Collège de NLA
Commune de Mauléon	Écoles maternelles - primaires de Mauléon et Saint-Aubin de Baubigné Collège, lycée et MFR de Mauléon
Autres communes de l'Agglomération	Écoles maternelles - primaires

Prospectives et stratégies

Ingénierie touristique

La commission n° 11 "Tourisme" s'est réunie à 4 reprises en 2015 pour travailler principalement à l'élaboration du schéma de développement touristique. Elle a aussi suivi les actions mises en œuvre par l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais et Pescalis.

Afin de prendre connaissance du territoire et des sites touristiques qui le composent, la commission s'est parfois déplacée sur différentes communes lors des réunions avec une visite préalable d'un site ou de la commune accueillant : Pescalis à Moncoutant, Château de St Mesmin à St André sur Sèvre.

26

Le schéma de développement touristique

Il s'est finalisé en octobre 2015. Validé en Bureau communautaire le 3 novembre 2015, il a été présenté aux acteurs du tourisme le 16 décembre 2015 à Pescalis.

Fruit d'un travail partagé avec les acteurs locaux et partenaires, le schéma de développement touristique est un véritable outil de conduite de la politique communautaire en matière de tourisme pour les six prochaines années (2016-2021) autour d'une même ambition : un tourisme vert et familial, un accueil dynamique et inventif, une découverte active et créative.

Pour ce faire, les orientations stratégiques du SDT du Bocage Bressuirais 2016-2021 sont :

- faire de l'hébergement, la porte d'entrée touristique du territoire,
- développer un accueil dynamique et chaleureux,
- renforcer une offre de loisirs et de découverte, entre nature et histoire,
- mettre en réseau et promouvoir l'offre touristique.

L'ensemble de ces orientations est décliné en 23 fiches-actions opérationnelles priorisées. L'enveloppe budgétaire consacrée à la mise en œuvre de ce schéma de développement touristique sera définie chaque année.

Valorisation et gestion des sites et équipements touristiques

Parallèlement, l'Agglomération du Bocage Bressuirais étant propriétaire et gestionnaire de sites touristiques, différentes actions ont été menées sur ces sites :

- l'accueil de l'artiste Denis Tricot au Clos de l'Oncle Georges dans le cadre du Festiv'arts à Argenton les Vallées,
- l'installation de l'exposition photographique itinérante "les plantes sauvages à la loupe" à Nueil-les-Aubiers, Pescalis, Bressuire...

2015 sera aussi marquée par l'ouverture du gîte collectif de la Loge à Moncoutant. Ce gîte de 32 places et de 3 studios portant la capacité à 40 places au total, a été labellisé tourisme et Handicap. Un règlement intérieur et des tarifs ont été validés en conseil communautaire le 20 octobre 2015. Sa gestion est assurée par Pescalis à partir de décembre 2015.

Projet Val de Scie

Le conseil communautaire a décidé de poursuivre le projet d'aménagement du Parc de la Vallée de la Scie par délibération en date du 21 avril 2015. Situé sur la commune de Nueil-Les-Aubiers, ce projet consiste en la création d'un parc de loisirs associant nature préservée et équipements de loisirs/détente, pour une clientèle locale et de passage en recherche de séjour rural.

Le projet d'un coût prévisionnel de 3 600 000 € devrait être subventionné autour de 70%. Il prévoit :

- l'aménagement d'une « baignade artificielle » de 1 850 m² (avec système de filtration naturel sans chlore) avec plages enherbées,
- des espaces ludiques et sportifs,
- l'aménagement des rives de la Scie en espaces de nature et de pédagogie,
- un point de restauration type snack.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue pour la poursuite du projet. D'une emprise d'environ 25 ha (à l'époque où le projet était porté par Delta Sèvre Argent), le projet a été resserré autour de l'équipement central qu'est la baignade naturelle. Le projet s'étend désormais sur 13 ha. Toutes les études préalables nécessaires au projet ont été relancées en 2015 (dossier loi sur l'eau, étude d'impact environnemental, sondages géotechniques...) ainsi que les négociations foncières et les recherches de partenaires financeurs.



Office de tourisme

4.71
ETP

L'année 2015 fut marquée par une réorganisation de l'équipe d'animation de l'Office de Tourisme avec l'objectif d'optimisation des charges de personnel et des services fournis aux touristes et professionnels du Tourisme.

Suite au Schéma de développement touristique, les missions de l'Office de Tourisme ont été précisées :

- appui renforcé auprès des professionnels du tourisme, première porte d'entrée du territoire,
- développement de la communication numérique,
- développement des animations touristiques.

Évolution constante de l'offre touristique

L'évolution du parc d'hébergements se poursuit avec une croissance continue, + 16 % en nombre d'établissements, dont 13 % de chambres d'hôtes et 21 % en meublés soit une hausse + 15 % du nombre de lits marchands avec 3 176 lits.



Commercialisation

Le volume d'affaire global du service commercial de l'Office de Tourisme est en hausse de 2 % par rapport à 2014 avec 130 855 €.

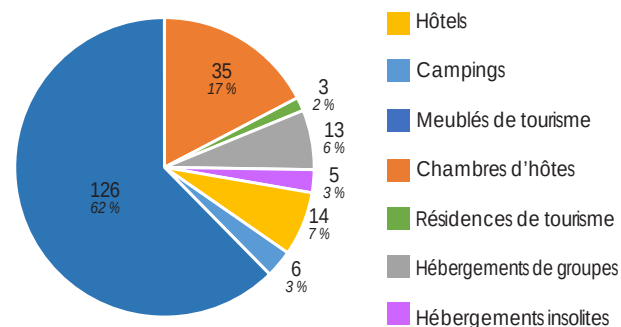
- 30 % pour la clientèle individuelle

+ 44% pour la clientèle groupe

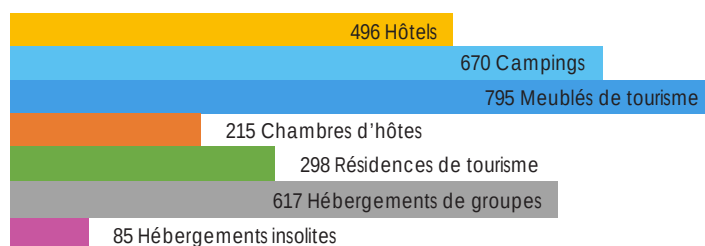
Marge OT = 21 982 €, + 15 %

Séjours plus longs
Plus de participants par séjour
Plus 20% de billetterie Puy du Fou

Nombre d'établissements



Nombre de lits marchands

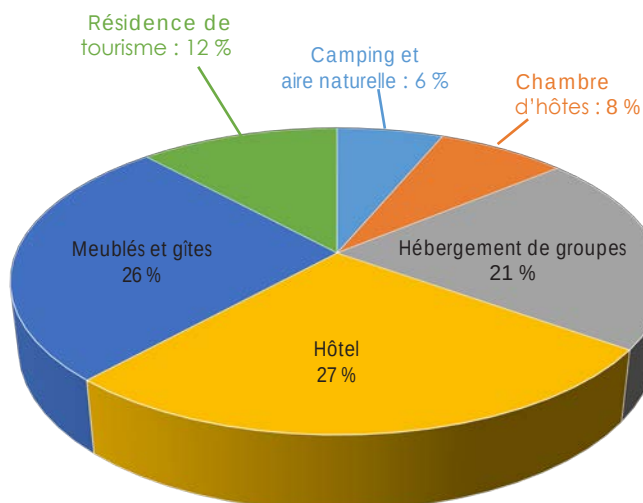


Taxe de séjour

En 2015 : 30 884 € ont été perçus sur le Budget 2015 de l'Agglomération. Mais les nuitées de 2015 représentent un montant de 52 266 € pour 104 812 nuitées déclarées. La recette se répartit budgétairement sur 2015 et 2016.

Nuitées 2015

Source : déclarations Taxe de séjour 2015





Pescalis

4.7
ETP

Une année de mise en place

Après le temps de diagnostic en 2014 pour comprendre les activités de Pescalis, un Comité de Pilotage (COPI) constitué d'élus et de techniciens s'est mis en place et se réunit tous les mois pour aborder la stratégie de fonctionnement, de commercialisation, assurer le suivi du budget et du chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2015, un travail a été conduit afin d'adapter les pratiques des agents vis-à-vis de la régie de recettes et de l'application des tarifs aux attentes du Trésor Public.

La gestion du site autour des 2 services et 2 budgets s'est mis en place :

- SPA (espaces publics, espaces naturels et séminaires),
- SPIC : activités pêche, hébergements et service de réservation.

Au final, cela a permis une approche plus analytique des activités et un travail plus précis avec le COPI. L'année 2015 a servi à identifier les atouts de Pescalis et ses faiblesses, afin d'ajuster les décisions en cours d'année et à plus long terme.

La tendance se confirme

- Une pré-saison (avril à juin) favorable avec un mois de mai comprenant de nombreux ponts. Une Haute saison plutôt stable avec une clientèle de passage à la ½ journée ou journée.
- Le Puy du Fou élément porteur sur la partie hébergement. Orientation de fonctionnement sur les plateformes Booking, Abritel, Home away.
- Une mutation importante sur la durée des séjours : passage en 2 ans de location à la semaine à un développement des locations de courts séjours (type hôtel) ce qui nécessite un accueil tous les jours et réduit la part des achats induits (boutiques,...). Natura Resort (chalets) accentue les courts séjours en les acceptant y compris durant la haute saison.
- Une appropriation des lieux par les locaux, principalement le tour des étangs.
- Une météo mitigée, une arrière-saison plus compliquée avec l'absence de groupes et séminaires.
- Une clientèle étrangère stable, 2-3% toujours Belgique-Grande Bretagne-Pays.

Les clients ont connu Pascalis par...

Bouche à oreille : 37%

Internet : 27%

Ancien client : 20%

Bon cadeau : 8%

Provenance des visiteurs

- Deux-Sèvres : 24%.
- Pays de Loire - Poitou-Charentes : 67% (39% Poitou-Charentes + 28% Pays de la Loire).
- Étranger : Belgique, Grande Bretagne, Pays de l'Est, soit 3% (constant).

CHIFFRES D'AFFAIRES

2015	Montant	%
Hébergement	229 002 €	44 %
Pêche	144 929 €	28 %
Magasin de pêche	34 866 €	7 %
Visite	17 405 €	3 %
Visite Région	5 819 €	1 %
Boutique	22 074 €	4 %
Activités sportives	927 €	0 %
Restauration et séminaires	20 433 €	4 %
Divers	8 601 €	2 %
Contrat prestation	38 500 €	7 %
TOTAL	522 556 €	100 %

29



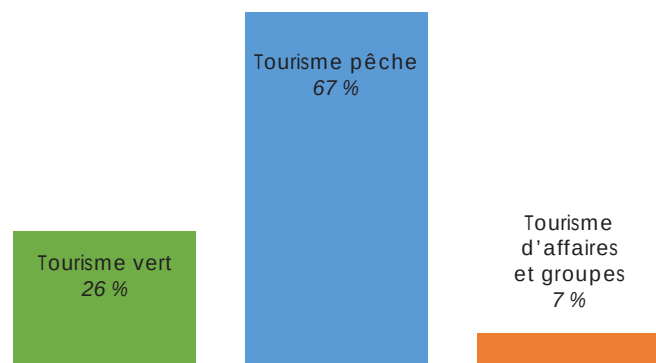
CHIFFRES CLÉS 2015

14168 pêcheurs (+1.5% sur l'année 2014)

9 800 visiteurs Aquariums (diminution liée au groupe GRONDIN 2014)

45 240 € HT chiffres d'affaires groupes et séminaires
(Calage avec le nouveau restaurant et des manifestations tous les 2 ans)

Type de tourisme



Perspectives

L'hébergement et la pêche restent les secteurs commerciaux pour Pascalis. Afin de développer le site, outre la poursuite de la réorganisation des équipes, il convient dans l'avenir :

- de favoriser le partenariat avec les prestataires touristiques proches : accrobranche, karting, la ferme des Noues,
- d'accentuer l'organisation de manifestations culturelles et artistiques sur le site : marchés fermiers...,
- d'assurer l'installation de nouveaux prestataires privés.



Scènes de Territoire

9.3
ETP

Le projet Scènes de Territoire ne se limite pas à la programmation de spectacles, mais comprend également les résidences d'artistes avec des "Sorties de fabrique" permettant d'irriguer les communes de l'ensemble de la communauté d'agglomération. L'objectif de l'année 2015 ayant été de conforter l'action de Scènes de Territoire sur l'ensemble du périmètre de l'Agglomération en permettant au plus grand nombre, et notamment les enfants par le biais de programmations scolaires, de découvrir le spectacle vivant.

Une programmation pluridisciplinaire et une présence artistique

Au total, 38 spectacles différents (programmation tout public, jeune public et scolaire) totalisant 81 représentations ont été programmés en 2015.

11 931 personnes ont été accueillies sur l'ensemble de ces représentations.

771 personnes ont souscrit un abonnement (formules à 5 - 8 - 10 spectacles et 4 spectacles pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi).

o UNE PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

Sur l'année 2015, ce sont 34 spectacles avec 41 représentations (dont les 7 soirées de présentations de saison) qui ont été présentées au tout public, dont 9 spectacles en direction d'un public familial totalisant 8 317 personnes.

o UNE PROGRAMMATION EN DIRECTION DES SCOLAIRES

L'année 2015 a été marquée par l'accentuation du maillage du territoire au niveau de la programmation scolaire.

8 spectacles totalisant 39 représentations ont été présentés en 2015 sur le temps scolaire aux écoles maternelles, primaires, collèges et lycées du territoire de l'agglomération.

Globalement, ce sont plus de 3 404 scolaires sur les 6 000 que compte le territoire qui ont pu assister à au moins un spectacle au cours de cette année (soit 58 %).

o LES RÉSIDENCES D'ARTISTES ET LES SORTIES DE FABRIQUE

Plusieurs compagnies régionales ou hors région ont été accueillies en résidence de création tout au long de l'année : Compagnie Yvann Alexandre, Compagnie Volubilis, La D'Âme de Compagnie, La Compagnie X'Press, Compagnie La Volige.

Ces résidences ont eu lieu dans le « Le Studio » espace de répétition situé au Théâtre à Bressuire, mais aussi sur le Territoire, rue et place publique de l'agglomération pour Volubilis, La Passerelle à Mauléon, ...

Des « sorties de fabrique », moments où les compagnies viennent confronter leur travail en cours avec le public et échangent avec lui ont jalonné ces périodes de résidence.



Une démarche d'action culturelle

Les actions culturelles représentent toutes les propositions destinées au public dans toute sa diversité et peuvent prendre des formes très variées :

- les répétitions publiques ou "Sorties de fabrique" évoquées ci-dessus,
- les "Bords de scènes" : temps de rencontre entre artistes et public à l'issue de certains spectacles,
- les visites du théâtre : l'équipe de Scènes de Territoire accueille, sur demande, différents groupes tout au long de l'année au Théâtre, dans le cadre d'actions spécifiques,
- le PEAC (Projet d'Éducation Artistique et Culturel) : Projet conduit en partenariat avec le Conservatoire de Musique et le Réseau de Lecture Publique pour des opérations menées en concertation avec l'Éducation Nationale et la DRAC sur des projets fédérateurs (parcours Danse, Conte et Musique en 2015 autour du "Petit Chaperon Rouge"),
- la médiation : Scènes de Territoire s'est associé à la Compagnie La Nuit te soupire et est pilote aujourd'hui d'une réflexion à dimension de la région sur "La médiation culturelle et le rapport au public et aux œuvres d'art".

Le soutien aux pratiques amateurs

Mises à disposition du Théâtre :

- Lycée Maurice Genevoix (atelier théâtre – finalisation du spectacle de l'option théâtre),
- Association du Théâtre du Bocage pour les différents ateliers de pratique amateur encadrés par l'association,
- Le week-end "Théâtre amateur sur un plateau" : initiée en 2012, cette manifestation permet à plusieurs troupes amateurs du territoire de présenter leur spectacle dans un lieu réellement adapté,
- Association "Danse avec Nous" - Clazay : ponctuellement, des associations peuvent utiliser le lieu, moyennant un tarif de location pour la présentation de leur spectacle de fin d'année et bénéficier ainsi d'un dispositif professionnel pour leur manifestation.

CHIFFRES CLÉS 2015

11 931 personnes accueillies sur l'ensemble des représentations

3 404 scolaires ont assisté à au moins un spectacle

BUDGET

Le budget 2015 s'est élevé à 659 161€ (dont achats de spectacles et frais inhérents : 307 566 €).

Les subventions (DRAC, Conseil Régional Poitou-Charentes et Conseil Général des Deux-Sèvres) sur les coûts artistiques se sont élevées à 113 200 €, et les recettes propres (recettes billetterie, locations du lieu et autres produits) à 89 577 €.

31

Un travail en réseau

Scènes de Territoire travaille en réseau avec les structures du spectacle vivant du Poitou-Charentes réunies au sein du G19, mais aussi le réseau des Partenaires Culturels du Grand Ouest en lien avec les régions Pays de la Loire et Bretagne (concertation sur des tournées de spectacles).

La région Poitou-Charentes a désiré mettre en avant le travail effectué par Scènes de Territoire en organisant à Bressuire les "Rencontres à l'Ouest" : 2 jours en novembre 2015 de rencontres professionnelles à dimension des régions Centre-Val de Loire, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.



Musées



Les collections

o ACQUISITIONS

- Le musée de Bressuire a fait l'acquisition d'une œuvre exceptionnelle de Max Ingrand : une dalle de verre réalisée pour le siège social de Saint-Gobain. Il est à noter que cet achat a bénéficié du mécénat de l'Association Les Amis des Arts.
- Quatre estampes du 1er quart du XIXe siècle présentant des châteaux construits sur le territoire de l'agglomération (Argentonnay, Mauléon, Bressuire...) ont été acquises.

o RESTAURATIONS

Le musée de Bressuire a fait restaurer une huile sur toile représentant la Marquise de la Rochejacquelein, et un panneau de l'ensemble de Max Ingrand "Scène de bord de mer".

o RECHERCHES

Avec le support du Service Régional de l'Archéologie (DRAC Poitou-Charentes), les associations du BHRAM, GREPSA, la mairie de Mauléon et le service SIG de l'Agglomération, un inventaire géolocalisé du site des Vaux a été mené. Cette opération est le prélude à une étude archéologique des blocs.



o VIE DES COLLECTIONS

- Le musée de Bressuire a prêté au musée de la faïence de Nevers un rare saladier "au pont de Nevers" en faïence.
- Au musée du BHRAM, l'inventaire des collections a été initié ainsi que le déblaiement des objets divers encombrant le grenier du musée.
- Deux séances de formation et d'entraînement à l'évacuation des œuvres d'art en cas de sinistre ont été menées en collaboration avec le SDIS 79, à Mauléon et à Bressuire.

Le public du musée de Bressuire

Pendant l'année 2015, la présentation des collections du musée a été refondue. L'installation de cloisons et de vitrines nouvelles a amélioré la lisibilité du parcours et des œuvres. Le musée a donc été fermé une grande partie de l'année et aucune exposition n'a été organisée sur place.



o NUIT DES MUSÉES

Au Rez-de-chaussée, le public (73 personnes) a découvert à l'aide de conférences et d'ateliers l'Allégorie de la musique, œuvre du XVIIe siècle, qui vient d'être restaurée.

L'événement organisé en collaboration avec le Conservatoire de Musique s'est terminé par un concert dans la chapelle Saint-Cyprien (150 personnes).

o JOURNÉES DU PATRIMOINE

A Bressuire, 179 personnes ont découvert la nouvelle scénographie lors des journées du Patrimoine.

Sur le site des Vaux, une balade chantée en collaboration avec Cantamüs a rassemblé 205 personnes.

o ACTIONS HORS LES MURS

Hormis celle organisée pour les Journées du Patrimoine sur le site des Vaux, une seule autre action a été menée. Elle portait sur la préhistoire et s'est déroulée en plein champ à l'aide de la mallette pédagogique "Préhistoire". Elle s'adressait aux enfants en camps de vacances à Saint-Aubin de Baubigné (CSC).

CHIFFRES CLÉS 2015

784 visiteurs (individuels et groupes), dont 115 personnes en groupe et 402 en individuel.

56 scolaires. Peu de scolaires ont visité le musée en raison des travaux qui se sont déroulés durant l'année.



Bocapole

8.4
ETP

33

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers événements ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Une année stable

Une année correcte en 2015 sans annulation de concert (juste 2 reports Chevalier-Laspales et Brigitte pour 2016) mais moins de spectacles professionnels.

La fréquentation des événements est restée stable ce qui indique que Bocapole se positionne toujours en tant qu'acteur incontournable dans le Bocage. Le millionième visiteur a aussi poussé les portes de Bocapole pendant la foire exposition du mois de mars.

De nouveaux clients pour des événements privés ou publics ont permis de maintenir l'occupation des salles : Les établissements Pasquier Pâtisserie, La Fiduciale, Les HighlandGames pour un concert, L'association Michèle Bonnin pour le spectacle de Starmania, Funfit pour une soirée Zumba, et le Forum des Associations organisé par la Ville de Bressuire.

Du fait de sa spécificité, l'activité est concentrée sur les périodes de janvier à fin juin et d'octobre au 20 décembre.

Les mois les plus creux sont toujours mai, juillet (ce dernier mois est principalement consacré, à l'entretien du bâtiment et du matériel) et septembre.

Le site ferme tous les ans au mois d'août puisqu'il n'y a pas de demande. Cela permet au personnel de prendre ses congés ainsi que durant la période des fêtes de fin d'année (Noël – 1er Janvier).

CHIFFRES CLÉS 2015

275 000 € de chiffre d'affaire

103 jours d'ouverture d'événements

119 jours de préparation

60 jours d'ouverture le week-end

47 manifestations le week-end

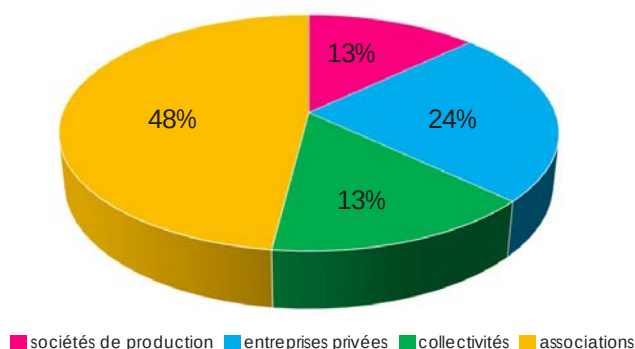
Perspectives 2016

Les principaux tourneurs qui s'étaient engagés sur les salles autour du périmètre de Bocapole et notamment sur Niort, n'ont pas fait le plein de spectateurs sur certains spectacles et ont accusé un déficit. On note donc à la vue des pré-réservations de dates un retour des tourneurs vers Bocapole pour 2016 et 2017. Afin de proposer un panel de spectacles plus important pour 2016, des contacts ont été pris auprès d'associations locales qui se lancent dans la programmation de spectacles et directement auprès de productions qui n'arrivent pas à vendre leurs spectacles aux tourneurs.

Bocapole continue son développement commercial pour trouver de nouveaux clients et ce, dans tous les domaines. Un travail en synergie avec l'Office du Tourisme est en cours afin de développer le tourisme d'affaires : création d'outil de communication dont une plaquette. La volonté est de proposer un package (location de salle, visite du secteur, repas spectacle).

Pour l'année 2016, les locations réservées pour le moment sont plutôt correctes, soit environ 107 jours d'ouverture au public sans les locations de salle de réunion et 24 spectacles professionnels de programmés contre 14 en 2015.

Type de clients en fonction du nombre de jours





Conservatoire de musique



Le Conservatoire de musique, classé à Rayonnement Intercommunal par le Ministère de la Culture, répond à 3 missions principales :

- **offrir un enseignement musical spécialisé** en proximité, sur 6 sites d'enseignement (Argenton-Les-Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers). Cet enseignement varié et de qualité se décline en apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives,
- **participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Education musicale en milieu scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'Ecole, Parcours Educatif Artistique et Culturel), soit 60% des élèves scolarisés en primaire sensibilisés sur le territoire, grâce au financement des communes,
- **iriguer le territoire** d'animations musicales à travers sa saison musicale, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels. Acteur incontournable de la vie culturelle du territoire, le Conservatoire est présent sur l'ensemble du Bocage.

Poursuite de l'ouverture au public

L'année 2015 a confirmé les orientations prises par le Conservatoire de musique :

- structuration d'une offre cohérente et progressive avant l'âge de 8 ans : jardin musical, éveil puis parcours de découverte instrumentale, qui a rencontré un fort succès avec 15% des effectifs inscrits sur ces créneaux,
- la confirmation de la demande des publics en situation de handicap avec 3 ateliers handi-musique (2 à destination des adultes et 1 à destination des enfants),
- 1 300 heures d'intervention en milieu scolaire (1 330h en 2014) avec la poursuite des deux Orchestres à l'Ecole (Jules Ferry de Bressuire et Ernest Pérochon de Courlay) ainsi que le Parcours d'Education Artistique et Culturelle, en partenariat avec le Réseau de Lecture Publique et Scènes de Territoire, sur le thème "Conte et musique" touchant 7 classes (3 primaires et 2 de collèges) sur l'ensemble du territoire.



De nombreux rendez-vous

Par ailleurs, le **deuxième rassemblement des chorales de Maisons de retraite du Bocage, à Bocapole**, en partenariat avec le CLIC du Pays du Bocage et du Thouarsais et l'aide financière du Conseil Général, a rencontré un vif succès avec plus de 500 spectateurs. Ce projet participe fortement à changer l'image des résidents, vis-à-vis des soignants, des familles, des autres résidents.

Le bilan de la **saison musicale** du Conservatoire est très positif également avec une soixantaine de rendez-vous contribuant à animer le bocage et à tisser de nombreux partenariats (23 partenaires différents : Associations culturelles, Collèges et lycées, Conservatoires Nord-Deux-Sèvres, EHPAD...). On peut estimer à 8 000 spectateurs touchés à travers ces rendez-vous.

En raison de leur pertinence, ces actions d'ouverture seront reconduites en 2016. Elles ont été formalisées à travers le **Projet d'établissement validé en mars 2015** et augmenté du Règlement intérieur en octobre 2015.



Acquisition de matériel pour la salle de Musique Assistée par Ordinateur



Inauguration des nouveaux locaux à Mauléon au printemps



35

CHIFFRES CLÉS 2015

34 élèves en plus par rapport à 2014-2015 (sachant que la politique tarifaire a fait l'objet d'une augmentation de 1%)

soit **678** élèves répartis

83% < 25 ans - **17 %** > 25 ans

Répartition géographique par site :

Année scolaire	2014-2015	2015-2016
Bressuire	378	375
Cerizay	91	100
Mauléon	46	48
Nueil-Les-Aubiers	55	57
Moncoutant	27	41
Argenton-les-Vallées	47	48

+ 9 hors Agglomération



Réseau de Lecture Publique

29.1
ETP

L'année 2015 fut pour le Réseau de Lecture Publique (RLP), composé de 24 équipements, une année de changement avec le travail enclenché sur le Projet de service et la mise en place de l'organigramme. Ce dernier a permis une organisation en 5 secteurs : Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers/Argenton les Vallées. Six responsables de secteur ont été désignés.

Les 35 agents du RLP ont travaillé ensemble à l'harmonisation de leur pratique de travail sur le Réseau : animations, accueil de classes, acquisitions... Cette équipe est renforcée par 28 bénévoles.

Collections

Un budget d'acquisitions de 153 900€ a été consacré aux acquisitions de documents essentiellement imprimés.

Au 31 décembre 2015, les fonds mis à disposition du public sont constitués de :

- 213 603 livres,
- 157 titres d'abonnements journaux et revues,
- 18 690 CD,
- 4 313 DVD.

La Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres complète ces fonds par des dépôts réguliers.

Action culturelle et éducative

En 2015, une programmation unique et concertée a été mise en place, proposant expositions, rencontres, ateliers, conférences. Des rendez-vous récurrents ont été proposés dans plusieurs bibliothèques : Heures du conte, Cafés-lectures, Bébés-lecteurs. L'ensemble des animations a touché un public estimé à 6 491 personnes.

463 séances d'accueil de classes ont eu lieu.

Public

7 617 habitants de l'Agglomération sont inscrits dans une des bibliothèques du RLP soit 13,3 % de la population. Ils ont empruntés 278 685 documents en 2015.

Ont été comptabilisés les usagers inscrits et ayant effectué au moins un emprunt au cours de l'année 2015. Il convient d'y ajouter les nombreux "fréquentants" mais non-inscrits et non emprunteurs.

CHIFFRES CLÉS 2015

7 617 habitants inscrits, soit
13.3% de la population

278 685 documents empruntés

Bibliothèque	Nb inscrits	% population / nb inscrits	Nombre documents empruntés
L'Absie	124	12 %	2 400
Argenton Les Vallées	420	25 %	8 829
Boismé	141	12 %	8 158
Bressuire	2 242	11 %	97 657
<i>Bressuire médiathèque</i>	1 970	17 %	81 426
<i>Bressuire Beulieu</i>	64	7 %	2 345
<i>Bressuire Saint-Sauveur</i>	82	5 %	6 678
<i>Bressuire Terves</i>	126	5 %	7 208
Cerizay	1 114	23 %	42 138
La Chapelle Saint-Laurent	212	11 %	5 474
Chiché	103	6 %	6 502
Combrand	132	11 %	4 376
Courlay	158	6 %	5 673
Faye L'Abbesse	169	16 %	4 514
La Forêt sur Sèvre	58	8 %	2 195
Mauléon	1 136	13 %	48 479
<i>Mauléon Centre ville</i>	629	19 %	28 141
<i>Mauléon La Chapelle Largeau</i>	83	8 %	3 141
<i>Mauléon Loublande</i>	103	11 %	2 701
<i>Mauléon Moulins</i>	153	22 %	6 031
<i>Mauléon Saint -Aubin de Baubigné</i>	110	8 %	5 868
<i>Mauléon Le Temple</i>	58	13 %	2 597
Moncoutant	592	18 %	22 589
Nueil-Les-Aubiers	914	16 %	17 920
La Petite Boissière	67	10 %	997
Le Pin	35	3 %	784
TOTAL	7 617		278 685



Projet 2016 : l'informatisation du Réseau

Toutes les bibliothèques sont informatisées sauf une (la bibliothèque de L'Absie), avec 5 logiciels différents.

En 2015, une réflexion a été menée sur l'informatisation du Réseau de Lecture Publique : il s'agit de déployer un logiciel unique sur l'ensemble des 24 bibliothèques.

Et, en 2016, aura lieu le choix du Cabinet d'Etude qui accompagnera le RLP pour ce projet, ainsi que le choix du fournisseur du logiciel pour la mise en place d'un catalogue et d'un portail communs. Le déploiement est prévu pour 2017.

Ce projet s'accompagnera en 2016 d'une réflexion du RLP pour poursuivre l'harmonisation des pratiques de travail et évaluer la faisabilité d'un système de circulation des documents entre les bibliothèques.



3

**Environnement et
développement durable**

Gestion des déchets



40

Les missions du service public de collecte et d'élimination des déchets sont :

- la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des bio-déchets en porte à porte ou en apport volontaire,
- l'exploitation de 12 déchetteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et des entreprises,
- le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- l'exploitation d'un centre de tri de déchets recyclables pour le nord du département des Deux-Sèvres,
- la sensibilisation des publics à la gestion et à la réduction des déchets.

En 2015, ce service a employé 33,3 agents en Equivalent Temps Plein (ETP) et fait travailler 67 agents en ETP avec ses prestataires.

Les ordures ménagères

La collecte

Pour l'année 2015, **11 931 tonnes** ont été collectées sur le territoire de l'Agglomération (contre 12 563 tonnes en 2014) soit une production moyenne de **164,3 kg par an par habitant** (contre 174,4 kg/an/habitant en 2014).

Cette baisse de 10 kg/hab.an soit 5 % s'explique par la mise en place d'un nouveau service de collecte du 1er Mai au 1er Décembre 2015. Un nouveau bac équipé d'une puce a été distribué dans 14 000 foyers du territoire avec le passage en collecte robotisée.

Les ordures ménagères sont collectées, par Brangeon Environnement avec des fréquences allant d'une collecte tous les 15 jours à une collecte par semaine.



Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont vidées sur le centre de transfert de Brangeon Environnement à Bressuire puis transportées ensuite vers l'Usine de Traitement Mécano-biologique (TMB) de Champdeniers, géré par le Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Deux Sèvres (SMITED). Depuis sa création au 1^{er} Janvier 2014, l'Agglomération a signé une convention d'entente avec le SMITED.

o BILAN MATIÈRE DU TRAITEMENT MÉCANO-BIOLOGIQUE (ANNÉE 2015)

- 49 % en centre de stockage (Coulonges Thouarsais).
- 31% de Perte Massique.
- 10 % en valorisation énergétique (Combustibles pour la cimenterie d'Airvault).
- 5 % de valorisation matière (compost, recyclage métaux).
- 5 % de centre de stockage non taxé (inertes).

Les déchets recyclables

CHIFFRES CLÉS 2015 centre de tri

6 agents en régie et **12** CDI en prestations de service avec les Ateliers du Bocage

247 sessions de tri soit 1605H travaillées

Rendement chaîne de **3,13** tonnes/heure

Taux global de valorisation de **89,8 %**

La collecte

Pour l'année 2015, **6 265 tonnes** de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire de l'Agglomération (contre 6 252 tonnes en 2014) soit une production moyenne de **86,3 kg par an par habitant**.

Les déchets recyclables sont collectés soit :

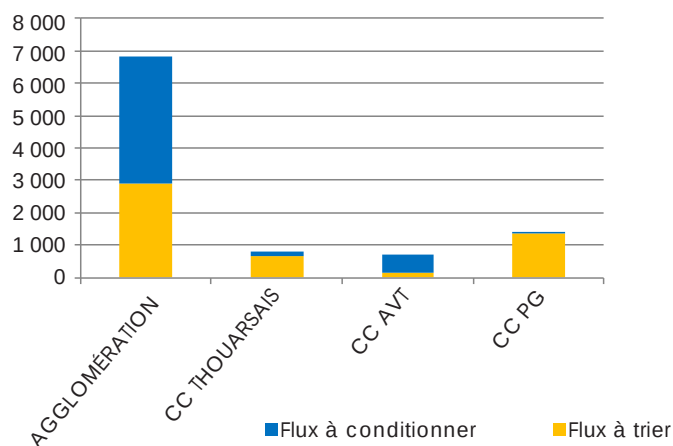
- en porte à porte en prestations de service, par BRANGEON ENVIRONNEMENT avec une fréquence de collecte tous les 15 jours,
- en apport volontaire en régie toutes les semaines.

Le traitement : centre de tri de Bressuire

Les déchets recyclables sont vidés sur le centre de tri de Bressuire pour subir les opérations de tri avant expédition vers les usines de Recyclage.

En 2015, le centre de tri de Bressuire a trié 5 055 tonnes de 4 collectivités (Communauté de communes Parthenay Gâtine, la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et la Communauté de communes du Thouarsais) contre 5 970 tonnes en 2014. Une entente pour l'exploitation du centre de tri a été signée avec ces 3 dernières collectivités le 1/7/2014 afin de mutualiser l'exploitation du centre de tri.

Activités du centre de tri de Bressuire en 2015 en tonnes par an



Les autres déchets

La collecte des bio-déchets

Pour l'année 2015, **169 tonnes** de bio-déchets ont été collectées sur le territoire de l'Agglomération sur 34 établissements (contre 157 tonnes en 2014).

Ces déchets sont collectés chaque semaine en porte à porte, par Brangeon Environnement et traités en compostage sur la plateforme FERS du Pin.

La collecte des cartons des professionnels

Pour l'année 2015, **36 tonnes** de cartons des commerçants et des entreprises ont été collectées sur le centre de ville de Bressuire (contre 39 tonnes en 2014). Ces déchets sont collectés chaque semaine en porte à porte, par Brangeon Environnement et vidés au centre de tri des déchets recyclables de Bressuire d'où ils repartent en recyclage. L'association Solidarité Sans Frontière a également collecté 46 tonnes de cartons et la cuisine centrale de Terves, 3 tonnes.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Pour l'année 2015, **1,945 tonnes** de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ont été collectés dans les 24 pharmacies du territoire de l'Agglomération.

Ce service gratuit est proposé aux patients en auto-traitement à domicile. La collecte est assurée par le SMC de Saint Maixent et le traitement en incinération par DASTRI, éco-organisme agréé pour cette filière.



Gestion des déchets



42

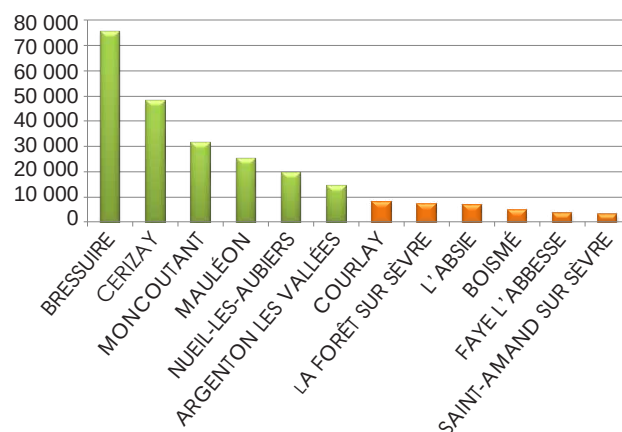
Les déchets des déchetteries

En 2015, les 12 déchetteries de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont reçu **242 150** usagers. (contre 250 064 en 2014).

On comptabilise, parmi ce chiffre, **4 326 apports de professionnels** facturés dont 93 % sur les 5 déchetteries les plus importantes.

16 134 tonnes de quantités de déchets ont été collectés en 2015 avec un **taux de valorisation de 83.2%**.

Fréquentation des déchetteries en nombre de passage par an (base année 2015)



La réduction des déchets

Le compostage collectif

- 1 220 composteurs distribués gratuitement lors de 14 réunions d'information sur la pratique du compostage (animation Sèvre Environnement).
- 133 Brass-compost vendus.
- 3 nouvelles zones de compostage collectif sur l'Agglomération et 59 écoles équipées.
- Taux équipement : **27,3 %** au 31/12/15.



La sensibilisation des publics

- 27 animations de promotion de l'éco-consommation auprès de 1 400 personnes.
- 440 élèves sensibilisés à la réduction et à la gestion des déchets de 19 classes et 12 écoles.
- 160 visiteurs sur le centre de tri.
- Accompagnement de 67 associations sur 81 événements culturels, sportifs, festifs ou éducatifs.
- Diffusion de 44 "rubriques environnement" sur Collines la Radio.

Bilan matière global du service

Année 2015	Déchets collectés T / an	Déchets valorisés T / an
Ordures ménagères	11 931	5 488 (46% TMB)
Déchetteries (hors gravats)	16 131	13 427
Collectes sélectives des déchets recyclables	6 265	5 805
Bio-déchets des gros producteurs	169	169
Cartons des professionnels	36	36
TOTAL (tonnes/an)	34 532	24 925
TOTAL DMA* 2015 en kg/hab/an	475,5 kg/hab.an PM : 494,3 (2014)	
Total OMA* 2015 en kg/hab.an	253,4 kg/hab.an PM : 264,0 (2014)	
Taux de valorisation 2015	72,2% PM : 72,4% (2014)	

* DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (ordures ménagères, biodéchets, déchets recyclables et déchets des déchetteries)

* OMA : Ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères, biodéchets et déchets recyclables)

43

Bilan financier 2015

Budget primitif

Le service "gestion des déchets" est géré à partir d'un budget annexe. Il s'équilibre par le produit de la TEOM, perçu sur le budget général de l'Agglomération et reversé sur le budget annexe "Gestion des déchets".

Le budget primitif "Gestion des déchets" voté par les élus pour 2015 :

- section de fonctionnement : 6 998 276,41 € HT,
- section d'investissement : 3 169 563,15 € HT.

Financement du service par la TEOM

En 2015, les élus de l'Agglomération ont décidé d'harmoniser les 9 taux de TEOM pour réduire à 4 taux (9,78 %, 9,93 %, 10,37 %, 10,52 %).

Un lissage des taux sur 3 années a été mis en place (2015-2016 et 2017) afin d'atténuer les variations.

Perspectives 2016

- Préparation budgétaire avec réflexion sur l'assujettissement à la TVA du budget "gestion des déchets" pour 2017.
- Réalisation d'une étude de programmation territoriale sur le tri des déchets recyclables en groupement de commandes avec 6 collectivités des Deux-Sèvres et du Maine et Loire.
- Travail sur l'Optimisation du service "gestion des déchets" en particulier sur le volet "déchetteries".
- Travail sur le Projet de territoire, volet "gestion des déchets" à échéance 2030.
- Travail sur la mise en place d'un Règlement de collecte.
- Travail sur l'établissement d'une convention d'usage pour l'implantation et l'entretien des futurs Points d'Apport Volontaire dans les communes.
- Démarrage de l'étude sur la grille tarifaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.



Développement durable

44

3
ETP

Les missions du service développement durable sont transversales et s'articulent sur les thématiques suivantes :

- Plan Climat-Air-Energie Territorial
- Politiques locales de l'environnement
- Espace Info-Energie et Plateforme de la rénovation énergétique

Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le PCAET est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, il constitue un des 5 thèmes d'un agenda 21. Les objectifs sont :

- la réduction des consommations d'énergie,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, en 2015, le Bilan Carbone "Patrimoine et services" a été réalisé en interne. Il permet de réaliser une photographie des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'instant T par rapport au fonctionnement des services et de déterminer ensuite un plan d'actions pour réduire les émissions de GES et la consommation énergétique.

L'Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat (AREC) a débuté le diagnostic énergétique et gaz à effet de serre du territoire afin de connaître les données de synthèse pour les secteurs résidentiel, tertiaire, industrie, agricole, transport et déchet.

Le programme d'actions pour les services de l'Agglo mais aussi au niveau du territoire s'appuiera sur ces 2 études et portera notamment sur l'exemplarité de la collectivité, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, l'agriculture, l'habitat ou les transports.

o ENERGIES RENOUVELABLES

Suivi des différents projets du territoire pour les thématiques suivantes :

- éolien
- photovoltaïque
- méthanisation
- filière bois

o PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ

En lien avec le service stratégie, une candidature à l'appel à projets régional a été élaborée pour mettre en place un Espace Info-Energie Nord Deux-Sèvres et accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.

En 2015, 470 particuliers ont contacté l'EIE, 84 visites ont été réalisées et 43 dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de la Région.



Sensibilisation et animation

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé, aux côtés de la commune de Nueil-Les-Aubiers, à l'organisation du Salon Eco Bio qui s'est tenu les 11 et 12 avril 2015. La manifestation a accueilli plus de 2 500 visiteurs sur le week-end.

o FÊTE DE L'ÉNERGIE

En partenariat avec le réseau "Climat 79" et les autres espaces info-énergie du département plusieurs manifestations se sont déroulées sur le territoire :

- 2 cafés-débat sur la rénovation énergétique, le jeudi 8 octobre à 18 h au Bar le Sporting à Cerizay et le jeudi 15 octobre à 20 h 30 au Bar associatif du château de Sanzay à Argenton-Les-Vallées.
- la fête de l'énergie, le dimanche 11 octobre de 15 h à 19 h, salle des fêtes de Saint-Porchaire avec des ateliers sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables et la mobilité durable ainsi qu'une conférence gesticulée "Les nains jouent au géant vert" .

o SALON DE L'HABITAT

Stand partagé avec le service habitat de l'Agglo2b. Présentation de l'EIE (première présence) et des aides à l'habitat disponibles sur l'Agglomération. Des outils de sensibilisation étaient présentés aux visiteurs (thermathèque, maquettes isolation, plaquettes Ademe...).



Gestion des milieux aquatiques et biodiversité



46

La gestion des cours d'eau

Le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais se trouve partagé en 2 grands bassins-versants, celui du Thouet et de la Sèvre Nantaise. Deux communes de l'Agglomération sont également concernées par deux autres bassins, celui du Layon au Nord et celui de la Vendée au Sud.

Côté Thouet, l'Agglomération assure en interne la gestion de l'Argenton et de ses principaux affluents dans le cadre d'une convention entente avec la CCT pour la partie Thouarsaise. Le Thouaret est géré par le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret qui a également passé une entente avec l'Agglomération.

Côté Sèvre Nantaise, l'Agglomération travaille en partenariat avec l'EPTB Sèvre Nantaise qui fournit un appui technique et administratif par le biais de 3 techniciens de rivière et de secrétaires. L'Agglomération est maître d'ouvrage sur son territoire.

Les cours d'eau font l'objet de programmes d'actions contractualisés avec l'AELB : les CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques).

Actions réalisées en 2015

o ARGENTON ET AFFLUENTS :

• Mise en œuvre de la 4^{ème} tranche du CTMA de l'Argenton :

- travaux sur cours d'eau : aménagement de deux barrages, suppression des peupliers sur berges, pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs, enlèvement des embâcles et arrachage de la Jussie,

- études sur les barrages : études préalables à l'aménagement de plusieurs barrages de l'Argenton (2 études en cours)

- animations : sensibilisation des scolaires, accueils de loisirs, grand public,

- communication : réalisation d'une lettre d'information à destinations des riverains (2 500 exemplaires),

- gestion administrative : marchés, subventions...

- mise en place et suivi de l'étude diagnostique sur l'Argent et ses affluents et de l'étude bilan sur l'Argenton,

- suivi de programmation de travaux liés au projet "vallée de la scie"

- Suivi de l'étude sur les ouvrages hydrauliques pour la restauration de la continuité écologique du Ton et de la Madoire (Plan d'eau de Terves, Lac de la Chaize sur le TON et le plan d'eau de Noirlieu sur la MADOIRE),

- préparation de la vidange du Plan d'eau de Terves,

- mise en place d'un batardeau au Lac de la Chaize pour vidanger progressivement le plan d'eau.

o THOUARET :

- Réalisation de l'enquête publique pour le CTMA 2014-2018,

- Mise en œuvre de la 2^{ème} tranche du CTMA du Thouaret :

- travaux sur cours d'eau : mise à disposition de pompes de prairie, arrachage de Jussie, restauration continuité écologique au Pont des Basses Touches de Boismé, restauration de la zone humide de Boismé,

- études sur les barrages : suivi de l'étude sur trois ouvrages hydrauliques (Ouvrage de la Berthomelière, Moulin de Chantegros et Ouvrage de Rochette) sur les communes de Chiché et de Faye l'Abbesse,

- suivis faunistiques et floristiques,

- gestion administrative : marchés, subventions...

Le montant des différentes actions engagées sur Ton/madoire, le Thouaret et l'Argenton s'élève à 197 627.22 € (hors subventions).



Les espèces exotiques envahissantes

Crassule de Helms



Cette plante envahissante très problématique pour le milieu naturel mais aussi pour la pratique de la pêche a été découverte sur des mares de Pescalis en Décembre 2015.

Un plan de gestion sera à réaliser en 2016 pour agir sur la Crassule le plus rapidement possible. Les actions devront commencer par un inventaire du site de manière à connaître précisément sa répartition.

Xénope lisse

Dans le cadre des actions de lutte sur cette espèce, les piégeurs bénévoles (8 personnes) ont continué les actions sur leurs propriétés. Grâce à une convention de prêt de matériel, les piégeurs peuvent obtenir gratuitement des nasses auprès de l'Agglo. Les résultats des captures sont ensuite collectés par le technicien.

L'espèce a été trouvée sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise alors qu'elle était aujourd'hui cantonnée au bassin versant du Thouet. Des inventaires sur des mares du bassin Sèvre Nantaise auront lieu en 2016.

Des réunions de travail ont continué pour mettre en place un programme d'actions à grande échelle. Ce programme, piloté par la Société Herpétologique de France sollicitera les collectivités territoriales, pour mettre en place les actions sur le terrain. Début prévu du programme "LIFE", si acceptation par les instances européennes : été 2016.

Ragondin

- Reprise des actions exercées par les Syndicats de rivières sur le bassin de la sèvre nantaise.
- Harmonisation des actions (subventions aux associations, luttés annuelles, luttés collectives, animation du réseau de piégeur).
- Extension de la lutte collective à l'ensemble du territoire de l'Agglomération.
- Adhésion à la FDGDON.
- Réalisation d'un règlement d'attribution de subventions à destination des associations de piégeage de l'Agglomération.
- Traitement des dossiers de demande de subvention des associations.

Le montant des différentes actions engagées pour la lutte contre le ragondin s'élève à 44 966 €.

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Argenton

Une partie de la vallée de l'Argenton, correspondant à la zone la plus encaissée, fait l'objet d'un classement en site NATURA 2000. Ce site touche 2 communes, dont 1 sur l'Agglomération (Argentonnay) et 1 sur la Communauté de communes du Thouarsais (Massais). La mission d'animation du site NATURA fait également partie de la convention d'entente passée avec la Communauté de communes du Thouarsais. L'Agglomération est maître d'ouvrage sur l'ensemble du site.

Mission d'animation du site

Cette mission fait l'objet d'une convention cadre de 3 ans signée avec l'Etat qui prendra fin en mai 2016. Elle consiste à mettre en œuvre le document d'objectifs (DOCOB) du site, qui est le document de référence listant les actions à entreprendre pour protéger et valoriser le patrimoine naturel de la vallée de l'Argenton.

Le DOCOB prévoit des travaux de restauration des habitats naturels par le biais de Contrats NATURA 2000, des actions de sensibilisation et de communication et de suivis biologiques sur la faune et la flore du site.

Actions réalisées en 2015

L'année 2015 a vu la réalisation des actions suivantes :

- actualisation du DOCOB : mise à jour du dossier au vu des nouvelles connaissances du site, des modalités administratives actuelles et des outils financiers,
- réalisation de la Lettre d'information du site n°10, imprimée à 500 ex et envoyée à l'ensemble des propriétaires du site NATURA 2000,
- réalisation de 4 animations publiques et scolaires pour un total de 97 personnes,
- mise en place de 2 nouveaux Contrats NATURA 2000.

Le montant des différentes actions engagées pour le site Natura 2000 s'élève à 726€.

Les espaces naturels sensibles

Programme "lecture en nature"

Le Conseil Départemental assure l'animation du réseau départemental (signalétique et documents de communication) et organise chaque année une manifestation sur des sites ENS.

En 2015, le Conseil départemental, en partenariat avec l'Agglomération, a proposé des animations sur le thème de la "lecture en nature" dans 2 sites ENS sur le Bocage Bressuirais : Les douves du château de Sanzay le 13/06/2015 et le clos de l'Oncle Georges le 07/08/2015.

Ces 2 animations ont réuni une centaine de personnes.





L'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'assainissement (réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration), ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux neufs est réalisée en régie.

Les ouvrages d'assainissement

o LES STATIONS D'ÉPURATION :

64 stations de traitement des eaux usées

5 boues activées > 2 000 EH

27 stations d'épuration électromécaniques < 2 000 EH

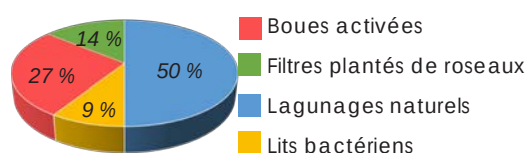
(9 filtres plantés de roseaux, 12 boues activées, 6 lits bactériens)

32 lagunages naturels < 2 000 EH

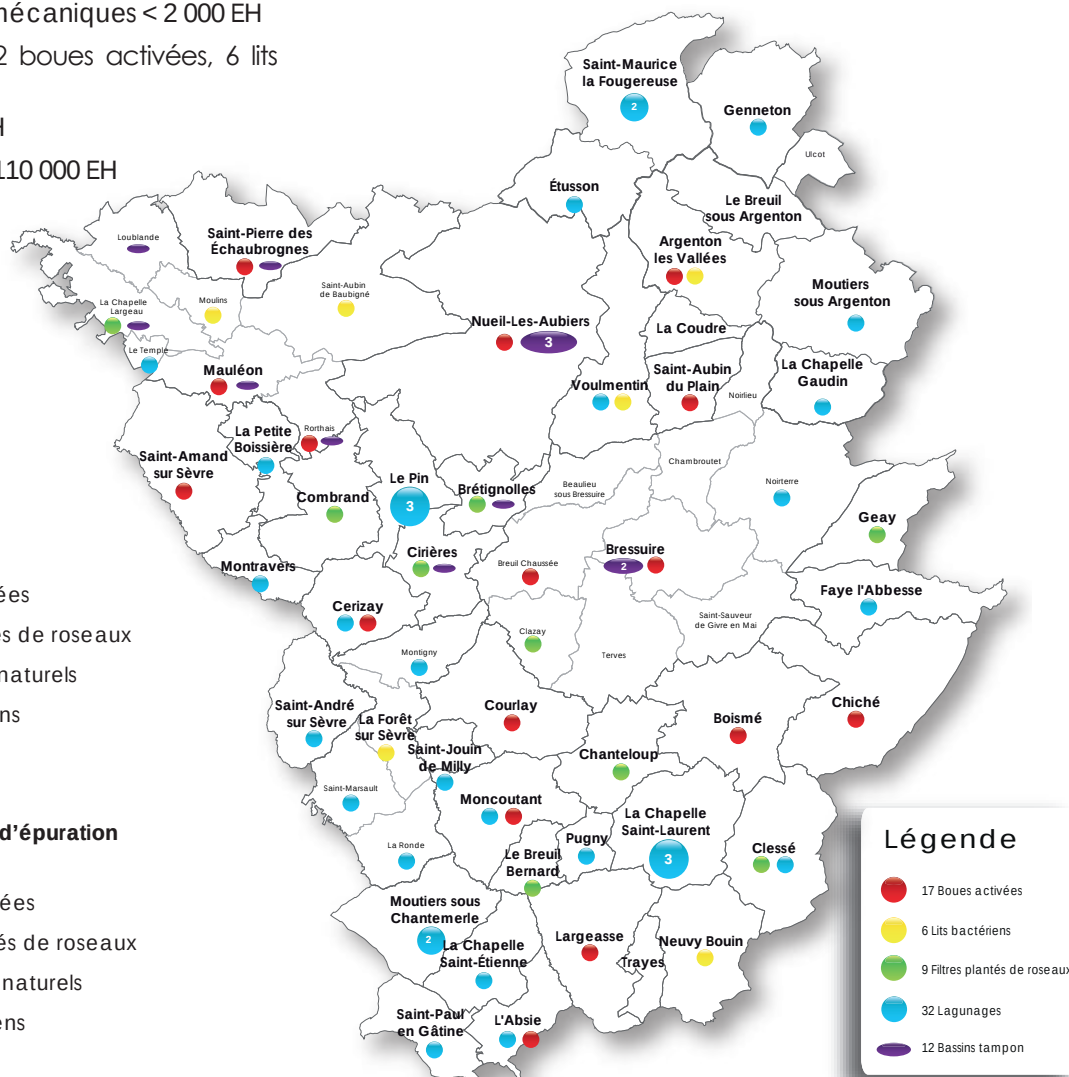
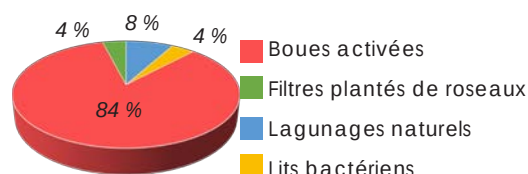
Capacité totale de traitement : 110 000 EH

Répartition des unités de traitement sur le territoire

Nombre de stations d'épuration



Capacité de traitement des stations d'épuration



L'année 2015 a vu la mise en service d'une nouvelle station d'épuration à Saint-Pierre des Echaubrognes, en remplacement de l'ancienne station d'épuration devenue vétuste. Cette nouvelle station d'épuration présente une capacité de 1 500 EH. Elle est précédée d'un bassin tampon enterré et couvert, d'un volume utile de 150 m³.

o LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Eaux usées : 366 km
Unitaire : 118 km
Refolement: 37 km
Total : 521 km

L'hydrocurage desréseaux d'assainissement a concerné, pour l'année 2015, un linéaire d'environ 20,5 kms

o LES POSTES DE REFOULEMENT

Un parc de 91 postes de relèvement permet d'assurer le transfert des effluents vers les stations d'épuration. Ils sont nécessaires pour relever le niveau des eaux usées collectées en contrebas du réseau principal.

Ces postes font également l'objet d'opérations régulières d'entretien et de maintenance.

o LES BASSINS TAMPONS

Il existe également sur les réseaux, un autre type d'ouvrage : le bassin tampon, qui permet d'écarter les forts volumes d'eau unitaire en cas de pluie.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais exploite aujourd'hui 12 bassins tampon dont le volume unitaire varie de 150 m³ à 3 500 m³ suivant le bassin versant concerné.

Les astreintes

Deux agents assurent conjointement l'astreinte assainissement. Une astreinte "réseaux" pour tous les problèmes de bouchage et une astreinte "télégestion" pour tous les dysfonctionnements des ouvrages (station d'épuration, postes de refoulement).

Les agents d'astreinte sont joignable 24h/24 et 7j/7 sur l'un ou l'autre des numéros suivants : 06.32.54.88.18 ou 06.45.20.37.60.

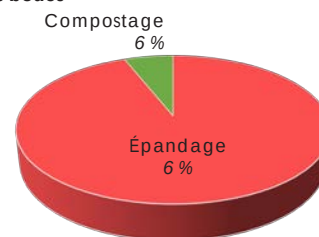
Pour l'année 2015, l'astreinte a conduit à la réalisation de **163 heures de travail effectif**.

Les boues produites

Les boues produites traduisent directement la pollution traitée et extraite des eaux usées.

- 932 tonnes de matières sèches produites (dont 712 tonnes proviennent de la STEP de Bressuire)
- Augmentation de 7,2 % par rapport à 2014
- Valorisation agricole : 100%

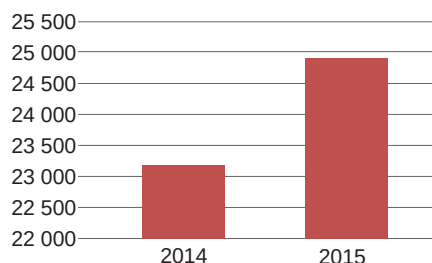
Destination des boues



Les usagers

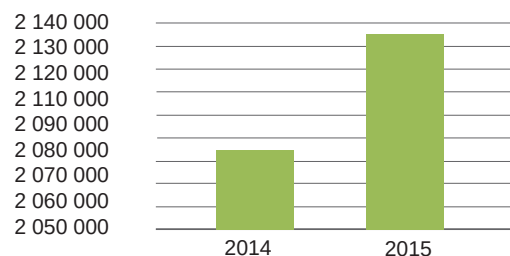
Au cours de l'année 2015, 2 135 809 m³ d'eaux usées ont été déversés au réseau d'assainissement par les 24 911 abonnés à l'assainissement collectif de l'Agglomération. Le volume moyen rejeté par usager au cours de cette année est donc de 86 m³.

Evolution du nombre d'abonnés



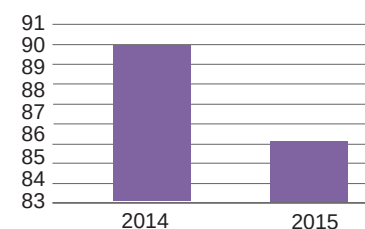
Augmentation du nombre d'abonnés :
+ 7,5 %

Evolution des volumes facturés (m³)



Augmentation des volumes facturés :
+ 2,4 %

Evolution de la consommation moyenne par usager (m³)



Diminution de la consommation moyenne :
- 4.4 %

La redevance assainissement

taux votés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 18 novembre 2014

	Ancien territoire Coeur du Bocage (9 610 abonnés)	Ancien territoire SVL (12 990 abonnés)	L'Absie, Neuvy Bouin (560 abonnés)	St-Pierre des Echaubrognes (500 abonnés)	St-Paul en Gâtine (50 abonnés)
Abonnement	26,18 € HT/an	49,72 € HT/an	44,18 € HT/an	42,18 € HT/an	28,85 € HT/an
Part variable	1,30 € HT/m ³	1,12 € HT/m ³	1,76 € HT/m ³	1,11 € HT/m ³	0,96 € HT/m ³

Evolution de la redevance assainissement 2015/2014 : +1,5%

Une tarification particulière est appliquée aux usagers de l'assainissement, raccordés ou non au réseau de distribution d'eau et utilisant un puits. Le forfait a été fixé à : 30 m³ par personne au foyer avec un maximum de 120 m³/foyer/an.

Assainissement non collectif



En matière d'Assainissement Non Collectif, l'Agglomération du Bocage Bressuirais assure :

- les études et le suivi de la réalisation des travaux neufs,
- le contrôle périodique des installations d'assainissement existantes.

Sur le territoire de l'Agglomération, plus de 11 500 foyers sont concernés par l'Assainissement Non Collectif, soit environ 1/3 de la population.

50

Le contrôle de conception et d'implantation des installations

L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose cette prestation afin d'aider les propriétaires dans le choix d'une filière d'assainissement pour être en conformité avec les prescriptions techniques du DTU (Document technique unifié n°64-1).

En fait, il s'agit d'une étude de terrain qui, en fonction des contraintes particulières de la parcelle et de la capacité d'accueil de l'habitation, aboutit au choix de la filière la mieux adaptée.

Au cours de l'année 2015, 6 études de définition de filière ont été effectuées.

Le contrôle de la bonne exécution des ouvrages

Cette prestation, obligatoirement réalisée par l'Agglomération, a pour but de vérifier la conformité des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Pour ce faire, les techniciens se déplacent à plusieurs reprises sur le chantier pour conseiller les constructeurs et suivre la mise en place de la filière.

77 contrôles de réalisation des installations d'assainissement non collectif neuves ont été effectués sur l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Le contrôle de fonctionnement des installations existantes

Ce contrôle périodique concerne toutes les installations existantes. Il a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénient de voisinage.

Au cours de l'année 2015, 777 contrôles de fonctionnement ont été effectués sur les communes de Breuil Chaussée, Chambroutet, Chiché, Clazay et Courlay.

À ces contrôles périodiques, s'ajoutent les diagnostics réalisés lors des ventes immobilières qui sont au nombre de 140.

Les tarifs de l'assainissement non collectif

Les tarifs de l'assainissement non collectif, appliqués par l'Agglomération au cours de l'année 2015, ont été votés lors de la séance du Conseil Communautaire du 18 novembre 2014.

Le tarif de chaque prestation a été uniformisé et est maintenant le même sur tout le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Contrôle de fonctionnement	
Contrôle de fonctionnement des installations existantes	85 € HT
Pénalité pour refus de contrôle	170 € HT
Contrôles de conception et de réalisation	
Etudes de définition de filière	200 € HT
Contrôle de conception sur dossier	50 € HT
Contrôle de travaux	200 € HT
Contrôle de la filière en cas de vente	
Contrôle en cas de vente	150 € HT





4

**Action sociale et
services à la personne**



Multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles

47.5
ETP

Le service petite enfance, c'est : 5 multi-accueils, 4 Relais Assistantes Maternelles "RAM", 57 agents (soit 47.55 ETP) et 3 missions principales :

- répondre aux besoins de garde 0/3 ans des familles,
- soutenir la fonction parentale,
- favoriser l'épanouissement du jeune enfant.

À ces structures s'ajoutent les structures associatives suivantes :

- 4 multi-accueils associatifs (CSC Mauléonais, FR 2 La Forêt sur Sèvre, FR Nueil-Les-Aubiers)
- 2 Halte-garderie et lieu de rencontre associatifs (FR Argenton les Vallées et FR Chiché)
- 2 RAM associatifs (FR Nueil-Les-Aubiers et CSC Mauléonais)

Fréquentation

o MULTI-ACCUEILS

- 125 places.
- Fréquentation de 406 enfants (203 en régulier et 203 en occasionnel).
- 367 familles bénéficiaires.
- Taux de fréquentation variant entre 58% et 79% selon les multi-accueils.

o RAM

391 assistantes maternelles en activité soit 1416 places au 31 décembre 2015

Nombre de participants aux matinées récréatives :

- 236 assistantes maternelles soit 60% de celles en activité,
- 180 parents,
- 700 enfants.

Nombre d'utilisateurs ayant contacté les RAM lors des permanences administratives :

- 296 assistantes maternelles soit 75% de celles en activité.
- 965 parents.

Tarifs

o MULTI-ACCUEILS

- Ils sont identiques pour tous les multi-accueils et fixés par la CNAF en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge.
- En moyenne, une famille paie 1,44 € par heure. En 2015, la fourchette des tarifs était comprise entre 0,39 € par heure et 2,9 € heure pour une famille avec 1 enfant à charge.

o RAM : les activités proposées par les RAM sont gratuites.



Bilan financier

o MULTI-ACCUEILS

Dépenses de fonctionnement : 1 627 123 €

Recettes :

- Familles : 295 446 € (18 %)
- CAF – MSA (dont PSCEJ prévisionnelle) : 971 414 € (60 %)
- Autres : 45 319 € (3 %)

Reste à charge Agglomération : 314 945 € (19 %)

120 153 heures réalisées par les multi-accueils associatifs.
Le montant annuel de conventionnement est de 300 593,81€

o RAM

Dépenses de fonctionnement : 169 962 €

Recettes :

- CAF – MSA (dont PSCEJ prévisionnelle) : 143 743 € (85 %)
- Autres : 1 591 € (1 %)

Reste à charge Agglomération : 24 628 € (14 %)

Le montant annuel de conventionnement des RAM et lieu de rencontre associatifs est de 47 853,19 €

o SERVICE PETITE ENFANCE

(Multi-accueils + RAM + poste de coordination)

Dépenses de fonctionnement : 1 852 531 €

Recettes :

- Familles : 295 446 € (16 %)
- CAF – MSA (dont PSCEJ prévisionnelle) : 1 142 199 € (62 %)
- Autres : 47 040 € (3 %)

Reste à charge Agglomération : 367 847 € (20 %)



Actions menées

- Harmonisation du fonctionnement du service : règlements de fonctionnement des multi-accueils, commission d'attribution des places, outils communs utilisés par les RAM, logiciel de gestion.
- Développement du partenariat avec les RAM associatifs de l'Agglomération.
- Mise en place d'une dynamique de service petite enfance : projet d'éveil commun, partenariat avec le Réseau de Lecture Publique et le Conservatoire de musique.



53

Perspectives

o MULTI-ACCUEILS

- Harmoniser les normes relatives à la restauration.
- Optimiser la fréquentation.

o RAM

- Renouveler les agréments CAF (analyser plus précisément l'évolution de l'offre sur le territoire couvert par le RAM d'Argenton les Vallées).
- Travailler sur les qualités des matinées récréatives (développer l'ouverture vers l'extérieur...).

o SERVICE PETITE ENFANCE

- Poursuivre la dynamique de service petite enfance (échange de compétences entre personnel de structures différentes, projet d'éveil commun...).
- Poursuivre la construction du service petite enfance : facturation de tous les multi-accueils faite par le même agent, mise en place des prélèvements.
- Recherche d'économies budgétaires (élaboration d'un marché public alimentation...).



Accueil périscolaire

36.75
ETP

Le service accueil périscolaire propose un accueil aux enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires matins et soirs et les mercredis après-midi. Ce service est assuré, selon les communes, par des associations et/ou en régie.

Les horaires d'ouverture des accueils périscolaires sont variables d'un site à l'autre. Ils ouvrent au plus tôt à 7h et ferment au plus tard à 19h15 (Horaire médian : 7h20 le matin / 18h45 le soir).

Depuis la rentrée de septembre 2015, tous les accueils de loisirs sont ouverts uniquement le mercredi après-midi (inscription possible "repas + après-midi" ou uniquement "l'après-midi"), sur les sites suivants : Moncoutant, la Chapelle Saint-Laurent, Bressuire, Largeasse, Chiché.

Un accueil en péri centre est organisé, après 17h, également sur les sites de l'Absie, Clessé, Boismé.

Parallèlement, un transport est organisé pour permettre à tous les enfants du territoire d'aller sur un accueil de loisirs.

51 % de l'activité est réalisée par les prestataires associatifs du territoire : CSC Mauléonais, CSC Cerizéen, Familles Rurales Argenton les Vallées, FR Nueil-Les-Aubiers, FR La Forêt sur Sèvre, FR Le Pin, FR Cirières/Brétignolles, FR Combrand, FR Saint-Maurice la Fougereuse, FR Breuil Chaussée, FR Faye l'Abbesse, FR Voulmentin.

Moyens humains

Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans, 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Les structures non déclarées respectent en général également ce taux d'encadrement.

o SECTEUR NORD

1 responsable du secteur : 0,90 ETP (10% mercredi + 80 % aps)

1 secrétaire : 0,90 ETP (20 % mercredi + 70 % aps)

39 agents APS matin/soir : 13 ETP

8 à 11 agents mercredi : 1,93 ETP

o SECTEUR SUD

1 responsable du secteur : 0,60 ETP

2 agents en administratif : 0,48 ETP

71 agents animateurs : 18,94 ETP dont 9 ont des fonctions de direction (0,73 ETP)

Moyens matériels

L'activité périscolaire se déroule dans des salles de classes mutualisées ou dans des espaces uniquement liés à l'activité (dans ou hors école). Les bâtiments sont mis à la disposition de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Activité chiffrée

Au total : 2320 (Sud) + 1452 (Nord) enfants sont venus sur des temps périscolaires.

1914 (sud) + 1200 (Nord) enfants pour l'accueil matin/soir.

406 (Sud) + 252 (Nord) enfants pour l'accueil du mercredi.

Pour les APS matin soir, selon les structures, il peut y avoir de 1 à 68 enfants présents simultanément.

Nombre d'heures facturées sur l'année : 178 970 heures (Sud) + 174 812 heures (Nord) = 353 782 heures.

Tarifs

Les tarifs ne sont pas harmonisés sur le territoire :

- APS matin soir : 6 grilles tarifaires différentes dont 2 sur la base du quotient familial,
- APS mercredi : 3 grilles tarifaires différentes dont 2 sur la base du quotient familial.

331 223 heures réalisées par le secteur associatif.

Le montant annuel du conventionnement associatif pour les activités APS est de 516 965,86 €.

Partenariat

Un partenariat est mis en place avec de nombreuses associations, CSC, intervenants extérieurs permettant de mener des projets sur l'année.

Quelques exemples :

o SUR LE SECTEUR NORD

- Le carnaval sur Bressuire, organisé par le CSC et la Ville de Bressuire.
- jeu de l'oie : réalisation de cases en mosaïque pour fabriquer un jeu de l'oie géant au château de Bressuire.

o SUR LE SECTEUR SUD

- "Lire et faire lire" : temps de lecture proposé aux enfants par des bénévoles.
- Création d'une pièce de théâtre avec les enfants : projet commun entre l'accueil périscolaire, l'école et les nouveaux temps liés à la réforme des rythmes scolaires.
- Correspondance par courrier et rencontre avec l'accueil périscolaire de la Forêt sur Sèvre : partage des photos, des idées de bricolages, de recettes...
- Une journée sur le thème de l'environnement en collaboration avec "Bocage Pays Branché" : découverte des insectes et des fleurs.
- Rencontre avec le responsable d'un chenil (Bressuire) pour aborder l'approche d'un chien.
- Rencontres intergénérationnelles avec les EPHAD et MARPA.

o SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Le projet de la grande lessive, en mars 2015 : les enfants ont dessiné sur le thème "j'ai rêvé de", puis ont étendu leurs dessins comme du linge à l'extérieur. Cela a permis de créer du lien social : rencontres intergénérationnelles, avec les parents et les Multi-Accueil...



BUDGET GLOBAL

624 389.17 € financés par :

- la CAF/MSA : 87 075,83 € soit 13,95 %
- les familles : 263 052,87 € soit 42,13 %
- autres : 14 576,17 € soit 2,33 %
- Agglomération (reste à charge) : 259 684,30 € soit 41,59 %

Perspectives

- Réflexion sur le retour de la gestion de l'APS (en régie) aux communes.
- Étude d'une convention de mutualisation du service APS.
- Rigueur budgétaire.



INFO EN PLUS

Le périscolaire, organisé sur différents lieux, peut être ou non déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :

- Déclarés en site unique : 27 sites (dont 8 également utilisés le mercredi)
 - 13 sites sur le secteur sud (3 à Moncoutant, 1 à la Chapelle Saint-Laurent, 1 à Clessé, 1 à Largeasse, 1 à l'Absie, 3 à Cerizay, 1 à Chiché, 1 à Boismé, 1 à Courlay),
 - 14 sites sur le secteur Nord (11 sur Bressuire, 1 site sur Saint-Aubin du Plain, 1 sur Moutiers/la Chapelle Gaudin, 1 à Genneton).
- Déclarés en multi-sites : 2 sites (Moutiers sous Chantemerle, Chanteloup)
- Non déclarés : 3 sites (le Breuil Bernard, La Chapelle Saint-Etienne, Neuvy Bouin)



Accueil de loisirs sans hébergement



Le service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) regroupe les activités de loisirs proposées aux enfants de 3 à 17 ans. sur les temps extra-scolaires : petites et grandes vacances.

Afin de tenir compte de l'évolution des centres d'intérêts des enfants, 2 types d'activités sont proposées :

- les accueils en centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans
- les activités de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans. (11 à 15 ans pour les activités loisirs ados)

Le territoire dispose de 8 sites d'accueils et activités : l'Absie, Boismé, Chiché, Clessé, la Chapelle Saint-Laurent, Largeasse, Moncoutant, Bressuire.

Le territoire propose des regroupements de sites afin d'assurer une utilisation optimum des structures. Des transports sont organisés entre les structures qui fusionnent. Un accueil péri centre est également mis en place (avant 9h et après 17h) sur chaque site. Une navette a également été organisée, la semaine du 15 août, entre Moncoutant/l'Absie et La Chapelle Saint-Laurent/l'Absie.

74 % du service est assuré par les prestataires associatifs du territoire : Les CSC du Mauléonais, Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers et de Bressuire. Les associations Familles Rurales de Nueil-Les-Aubiers, Argenton, La Forêt sur Sèvre, Chiché, Le Pin, Cirières-Brétignolles, Combrand, Courlay, St Maurice la Fougereuse, Terves, Noirterre, St Sauveur, Breuil Chaussée, Faye l'Abbesse, Voulmentin.

Moyens humains

Selon la réglementation : 1 animateur pour 8 enfants (moins de 6 ans) et 1 pour 12 enfants (+ 6 ans)

SECTEUR NORD

1 responsable du secteur : 0,11 ETP

1 secrétaire : 0,11 ETP

1 agent remplaçant les fonctions de directeur de loisirs ados : 0,23 ETP

2 à 9 animateurs : 0,35 ETP (sans la directrice)

SECTEUR SUD

1 responsable du secteur : 0,40 ETP

2 agents en administratif : 0,22 ETP

32 agents animateurs : 4,79 ETP (dont 6 ont des fonctions de direction soit 0,43 ETP)



Activité chiffrée

Fréquentation : 784 enfants/ados (soit 544 familles) ont participé à des journées ou demi-journées.

Le coût de fonctionnement du service, en 2015 représente 188 490,72 €.

Le financement du service se répartit comme suit :

CAF/MSA : 41 363,90 € soit 21,94 %

Familles : 74 767,24 € soit 39,66 %

Autres : 17 957,59 € soit 9,54 %

Agglomération : 54 401,99 € soit 28,86 %

Les tarifs ne sont pas harmonisés sur le territoire :

Pour les petites vacances : 3 grilles tarifaires différentes, dont 2 sur la base du quotient familial.

Pour les grandes vacances : 1 grille tarifaire basée sur le quotient familial

Les activités de loisirs ados font l'objet d'un tarif forfaitaire de 20 € par enfant par semaine.

Activité associative :

232 107 heures-enfants ont été faites par les prestataires.

Le montant annuel du conventionnement associatif pour les activités d'accueil de loisirs réalisées par les prestataires est de 440 929,25 €.

Partenariat

En fonction des thématiques abordées, il est fait appel à divers partenaires, associations sportives, culturelles, ou prestataires privés.

Des journées pour les 11-17 ans sont proposées par exemple : piscine, cinéma, accrobranche, tir à l'arc, stage BD, sports collectifs, projet cirque avec des artistes (acrobaties sur vélo, ballon et fil).

Des séjours sont proposés lors des grandes vacances par exemple : sportif (baignade, challenge sportif, mini-golf, parcours d'orientation).



57

Perspectives

- Mettre en place une harmonisation des pratiques (règlement intérieur, inscription...) et des tarifs.
- Réaliser une analyse fine des coûts de fonctionnement et des possibilités d'optimisation.
- Mettre en synergie les transports vers les structures d'accueil.
- Créer une dynamique de service et favoriser un accueil de qualité et un panel d'activités attractives et éducatives dans le cadre du projet global de territoire.



Le service jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du bocage bressuirais. Trois missions principales :

- développer l'information jeunesse en s'adressant à tous les jeunes
- accompagner les jeunes dans leur projet et les aider à trouver une place en tant que citoyen
- travailler en partenariat avec le réseau d'acteurs jeunesse

2 lieux d'accueil :

- la grange, espace jeunes, dont le BIJ à Bressuire.
- le point information jeunesse (PIJ), à Argentonnay

3 Centres Socio-Culturels financés par l'Agglomération proposent des actions jeunesse sur le territoire (CSC Cerizéen, Mauléonais et Nueil-Les-Aubiers).

Les jeunes en quête d'information et de conseil

Les jeunes accueillis ont entre 11 et 30 ans (les 11/14 ans sont accueillis dans le cadre de junior associations).

Les demandes des jeunes concernent :

- l'information, l'orientation,
- les démarches administratives (réalisation CV...),
- l'accompagnement de projets : les référents jeunesse apportent un appui technique pour le montage des projets ainsi qu'une aide à la recherche de financements possibles.



Appels à projet "micro projet jeunes"

Ce dispositif a été créé et adopté en conseil communautaire du 20 octobre 2015 sur proposition de la commission jeunesse. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans. Il encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines.

3 projets ont bénéficié de ce dispositif :

- création d'un WEB série médiévale "Montfaucon" réalisée par une association de jeunes "EDA production" (1 000 €),
- réalisation d'une signalétique artistique pour une association (700 €),
- organisation d'une battle de danse par la junior association "dancing crew" (1 000 €).

Partenariats

Le travail de partenariat est essentiel et très actif avec différentes structures du territoire : la maison de l'emploi, pôle emploi, les agences d'intérim, les centres socio-culturels, familles rurales, la maison des adolescents, les établissements scolaires, les associations culturelles et sportives, le conseil départemental, la DDCSPP, la CAF, le CRIJ, la ligue de l'enseignement, le réseau des juniors associations...

Un travail en transversalité est également réalisé avec les services de l'agglomération.

Quelques exemples d'action avec les partenaires :

- participation au COFEM en janvier et partenariat au sein du dispositif SPRO (service public régionale de l'orientation),
- organisation d'un forum job d'été en mars 2015 à Voulmentin (250 visiteurs),
- réalisation d'un état des lieux du territoire pour recenser les atouts, les faiblesses,
- 4 juniors associations ont été créées avec des mineurs (implication, gestion, place dans la ville),
- Le BIJ : point d'appui local du dispositif départemental Projet Jeunes 79.

BILAN FINANCIER

Dépenses : 80 762,70 €

Recettes : 20 090,24 €

- 14 220 € (remboursement par la ville de Bressuire : 10 % dans le cadre du Conseil des Jeunes + 30 % pour le dispositif soutien à la mobilité)
- 1 200 € (solde subvention CRIJ)

CHIFFRES CLÉS 2015

5 051 accueils physiques et téléphoniques

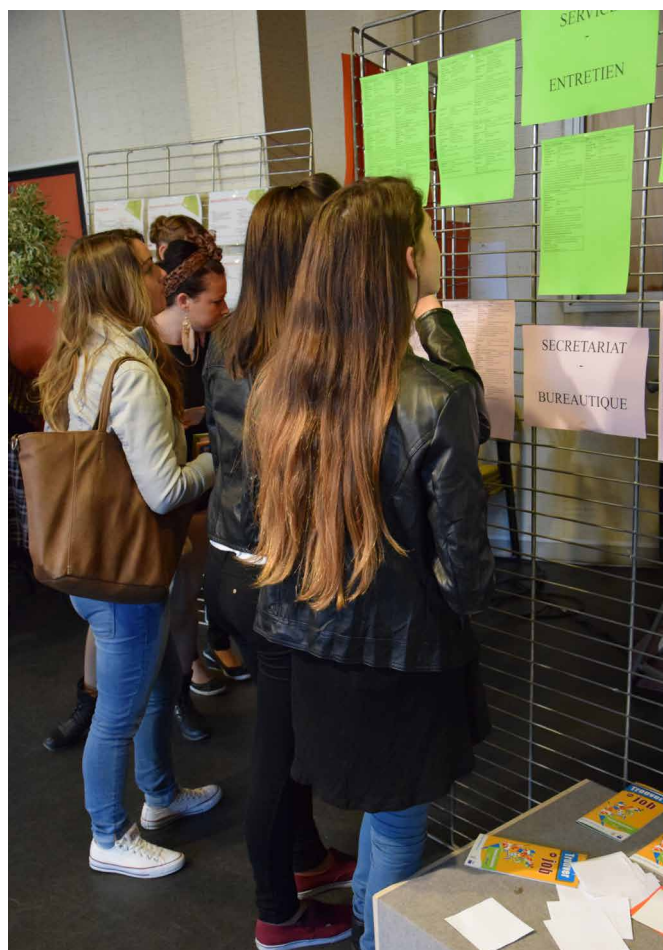
450 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel

401 jeunes ont bénéficié d'un suivi collectif dans le cadre d'un projet

59

Perspectives

- Elaborer une politique jeunesse à l'échelle de la communauté d'agglomération.
- Répartir le territoire pour développer l'information jeunesse et l'accompagnement de projets dans les zones blanches.
- Poursuivre le travail avec les partenaires pour répondre aux besoins de tous les jeunes de 11 à 30 ans.



Maintien à domicile



60

Soutien à domicile



Le service Soutien à Domicile gère 4 secteurs en direct : Argenton les Vallées, Bressuire, Combrand et Moncoutant.

Il a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

Activité chiffrée

Nombre d'heures réalisées au domicile : 81 856 heures.
(85,71 % prévues au BP)

On note une baisse de 7 047 heures par rapport à 2014.
Cet écart est lié à une activité qui diminue régulièrement
(heures caisse de retraite et Conseil Départemental).

L'activité est fluctuante sur toute l'année (moyenne de 6 800 heures/mois) avec une baisse importante en fin d'année (décès et entrées en établissement).

La totalité des heures Conseil Départemental représente 70 % de l'activité.

Les prises en charge "MSA" sont en baisse de 1 735 heures.

Nombre d'usagers : 682 au total

Bilan financier

Dépenses de fonctionnement : 1 935 475,39 € et Recettes : 1 848 856,00 €.

Soit un résultat de fonctionnement pour l'exercice 2015 de - 86 619,39 €.

Dépenses d'investissement : 21 807,32 € et Recettes d'investissement : 20 974,49 €.

Déficit d'investissement de - 832,83 €. L'excédent antérieur reporté est de 20 874,10 €.

Soit un résultat cumulé à 20 041,27 €.

Tarifs 2015

Ils varient pour le plein tarif de 18 € à 20,60 € et pour la MSA de 19,50 € à 21 €.

Ils sont les mêmes pour tous les secteurs en ce qui concerne le Conseil Départemental (21 €), la CARSAT et autres caisses de retraite (20,10 €), les mutuelles (20,50 €).

Partenariat

Des conventions ont été signées avec :

- **l'association gérontologique de Gâtine** dans le cadre de :
 - la plateforme de répit Nord Deux-Sèvres France Alzheimer.
 - la mission appui conseil auprès des services du CIAS.
- **le CEFRAS** dans le cadre du groupe de parole « analyse de la pratique professionnelle ».
- **la CARSAT** dans le cadre du dispositif prévention et risques à domicile.
- **les Mutuelles** dans le cadre de la mise en œuvre des prestations d'aide à domicile.
- **les acteurs du réseau gérontologique** dans le cadre de l'habitat regroupé avec la commune de Combrand et le GCSMS-CODEMS.

Perspectives

- Mise à jour de la plaquette d'information générale des services du maintien à domicile.
- Mise en place d'un dossier d'accueil unique auprès des usagers.
- Etude de l'achat d'un système de télégestion et de smartphones pour les responsables d'antenne.
- Harmonisation des fonctionnements sur les 4 sites.
- Mise en place d'astreintes.
- Développement d'activités "autres" : exemple du dispositif sortir plus, France Alzheimer.

INFO EN PLUS



L'aide à domicile apporte un véritable soutien à la vie courante. L'intervention (5j/7) pouvant être financée par les caisses de retraite ou le Conseil Général, s'adresse aux personnes qui ont des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne : entretien du linge, ménage, courses, préparation des repas, démarches administratives, aide à la douche.

L'auxiliaire de vie est une réelle aide directe à la personne. Cette formule concerne les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes (7j/7). L'auxiliaire de vie assiste dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante : lever, toilette, habillage, coucher, transferts, aide à la mobilité, soutien psychologique, lien avec l'extérieur, animation, stimulation de la mémoire.

61

Service de Soins Infirmiers à domicile



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est autorisé à fonctionner pour 95 places sur l'ensemble du territoire.

Le service s'organise autour de deux antennes : secteur Nord (Argenton-Bressuire) et secteur Sud (Moncoutant).

Activité chiffrée

Le taux d'occupation a été de **75 %**.

233 dossiers administratifs dont 123 nouvelles prises en charge et 110 sorties définitives.

178 patients : dont 24 prises en charge "Hospitalisation A Domicile HAD" (15 % de l'activité).

Raison médicale de leur prise en charge (pathologies principales en %) :

- neurologiques : 32 %
- dermatologie : 14,50 %
- appareil locomoteur : 14,30 %
- cancer : 9,50 %
- altération de l'état général : 10,22 %

Sexe : 55 % des patients sont des femmes.

Moyenne d'âge des patients : 80 ans.

Les moins de 60 ans représentent 9 % des bénéficiaires du SSIAD.

GIR : Grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) = Outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance physique et psychique.

- GIR 1 : 9 prises en charge (5,30 %)
- GIR 2 : 50 prises en charge (29,50 %)
- GIR 3 : 33 prises en charge (19,50 %)
- GIR 4 : 78 prises en charge (46 %) : déficit de places en structure SSR.



Maintien à domicile

Bilan financier

Dépenses de fonctionnement : 1 671 230,78 €

Recettes de fonctionnement : 1 318 402,05 €

Résultat de fonctionnement de 94 449,42 €
dont 43 278,15 € de reprise d'excédent 2014.

Tarifs 2015

L'intégralité des frais est prise en charge par l'ARS au titre de l'assurance maladie.

62

Partenariat

Des conventions ont été signées avec :

- l'association gérontologique de Gâtine dans le cadre de la mission appui conseil,
- le CEFRAS dans le cadre du groupe de parole "analyse de la pratique professionnelle".
- le CCAS de la Chapelle Saint-Laurent dans le cadre de l'entretien des blouses du personnel.

Perspectives

- Poursuite du projet de service en collaboration avec la mission appui-conseil.
- Harmonisation des pratiques et des documents en lien avec la loi du 2 janvier 2002.
- Réflexion autour d'une réorganisation du service.



INFO EN PLUS

Le service de soins infirmiers à domicile assure sur prescription médicale, les soins infirmiers et l'hygiène générale, aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. L'objectif est d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour à domicile (à la suite d'une hospitalisation ou d'un accident), de maintenir l'autonomie, d'avoir une approche palliative dans l'accompagnement de la personne.

Les soins d'hygiène et de confort sont assurés par les aides-soignantes, par délégation de l'infirmière coordinatrice. Les soins techniques prescrits sont assurés par les infirmiers libéraux choisis par les patients, dans le cadre d'un conventionnement établi avec le service.

Portage de repas

6.68
ETP

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Le CIAS gère 4 secteurs en direct en liaison froide (Argenton, Bressuire, Moncoutant, Rorthais) et 5 en liaison chaude par conventionnement (Cerizay, Clessé, Courlay, Nueil-Les-Aubiers, Le Pin).

Activité chiffrée

• Nombre de repas servis en 2015 : 92 008 repas au total (97 028 en 2014 - 5 020 soit - 5,2 %)

dont 71 444 repas servis en liaison froide (- 1 202 repas = - 1,7 %) et 20 564 repas en liaison chaude (- 3 818 repas = - 16 %).

Le secteur de Rorthais est passé de 3 912 diners en 2014 à 1168 en 2015 (- 2 744). Cela est lié au changement de fournisseur au 1er janvier, et à un déjeuner plus copieux qu'auparavant. On peut donc modérer la baisse sensible de volumes sur la liaison froide.

En liaison chaude, le secteur de Boismé comprenait à lui seul 1 375 repas, et, son passage en liaison froide au 1^{er} janvier 2015 explique en partie cette évolution.

La liaison chaude représente 22 % de l'activité totale (- 3 % /2014). De nombreuses différences sur le fonctionnement des communes persistent.

• 195 repas ont été donnés au Centre d'hébergement d'urgence de Bressuire (+27/2014). Il s'agit des repas commandés mais non livrés suite à des hospitalisations imprévues.

• Nombre d'utilisateurs : 565 personnes touchées sur l'année, avec un pic à 361 usagers au mois de janvier 2015.



Bilan financier

Globalement, le réalisé 2015 fait apparaître un déficit cumulé de 7 856,35 €.

Tarifs

Les tarifs d'achat connaissent une première étape vers l'harmonisation, avec un projet de tarifs identiques à l'horizon janvier 2017. Les tarifs de vente, à l'usager, varient, de 7,53 € à 8,23 € pour les repas en liaison chaude et de 7,85 € à 8,40 € pour les repas en liaison froide. Les écarts sont déjà bien moins importants qu'en 2014.

Partenariat

Des marchés publics ou des conventionnements sont établis avec les différents fournisseurs de repas (ESAT, EHPAD, cantine scolaire...).

Evènements de l'année

Les services vétérinaires de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ont effectué une inspection sur le site de l'EHPAD de la Cressonnière le 27 mai 2015. À cette occasion, les thermo-mallettes du portage de repas ont également été contrôlées. Des températures non conformes sont ressorties de ces contrôles. Un travail avec la maison de retraite s'est alors engagé pour régulariser dans les meilleurs délais les températures.

Par ailleurs, après avis de la commission du 14 octobre, il a été décidé de mettre en place des suivis de température sur l'ensemble des services en liaison chaude. Ce travail démarré en 2015, va se poursuivre en 2016.

Perspectives

- Continuer à travailler sur l'harmonisation des tarifs pour cette dernière année afin d'avoir des tarifs identiques à l'horizon janvier 2017, et dans le même temps, tenter d'atteindre l'équilibre budgétaire du service.
- Élaborer une convention relative aux modalités de fonctionnement avec les fournisseurs de repas sur le secteur de Moncoutant.
- Recueillir, de façon périodique, l'avis des usagers via une enquête de satisfaction pour veiller au bon fonctionnement du service.
- Réflexion sur les véhicules frigorifiques (achat ou location).
- Continuer à formaliser des règles et procédures pour faciliter le travail des agents à distance.
- Développer des actions de formation, notamment sur la thématique "conduite sur routes dangereuses"



Gens du voyage

1.18
ETP

La mission d'accompagnement social est inscrite dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévue par la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Ce service est rattaché à l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La mission de gestion des aires d'accueil des gens du voyage est assurée sur le territoire par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, à savoir les aires d'accueil de Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers.

L'accompagnement social

L'accompagnatrice sociale a un rôle de médiation entre les gens du voyage et le monde sédentaire au sens large (élus, administrations...). Elle a pour mission de proposer un accompagnement social global aux familles présentes sur son secteur d'intervention et de mettre en place des projets d'actions collectives sur les aires d'accueil.

Elle intervient sur les aires d'accueil de Bressuire (20 places + 10 petit passage), Nueil-Les-Aubiers (12 places), Mauléon (10 places) et Thouars (15 places depuis mars 2014).

o PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION

- Nombre de familles suivies : 75 dont 118 adultes et 156 enfants.
- L'accompagnement social bénéficie à une population jeune (moyenne d'âge : 35 ans).
- 54 % des foyers stationnent sur la même aire d'accueil pour au moins 6 mois.
- 83 % des foyers sont bénéficiaires du RSA et/ou activité.

Les domaines d'intervention : 211 interventions

Les démarches administratives (60), la santé (52), l'insertion professionnelle (27), le budget (33), la scolarisation (27), l'habitat(12).

o LES ACTIONS COLLECTIVES

- Atelier de lutte contre l'illettrisme, action « aide aux leçons », rencontre inter-ethnique.
- Semaine de sensibilisation à la culture des gens du voyage en lien avec l'ADAGV.
- Campagne de vaccinations avec la PMI et intervention du personnel de la PMI.
- Activité médiathèque, atelier d'expression artistique en lien avec le Centre Socio-Culturel.

BUDGET GLOBAL
accompagnement

Dépenses fonctionnement : 43 363.95€
Recettes de fonctionnement : 43 363.95€

o PERSPECTIVES

- Action "aide aux leçons" : Maintien de la communication avec les écoles pour privilégier la participation des enfants au soutien scolaire.
- Mise en place d'un contrat individuel pour favoriser l'investissement des enfants et des parents dans le temps.
- Poursuite du développement du partenariat sur le secteur de Thouars.
- Réflexion sur le développement de l'habitat adapté.
- Demande du Conseil Départemental d'étendre les missions en devenant référent unique des gens du voyage avec instruction des demandes de RSA, demandes ASPIR...

La gestion des aires d'accueil

La responsable encadre l'accompagnatrice sociale, assure la gestion administrative et financière du dispositif, a un rôle de coordination et est référente du prestataire qui gère les régies et les interventions techniques sur les aires.

o RÉALISATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA GESTION DES 3 AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Préparation du cahier technique en lien avec les services techniques et des marchés publics. 3 sociétés ont répondu à l'appel d'offres : C'est la société VAGO qui a été retenue pour débiter au 1er avril 2015.

o RÉALISATION D'UNE HARMONISATION DES TARIFS SUR LES 3 AIRES

Pour les droits de place, les prix de l'eau et de l'électricité, la caution : à compter du mois de juin 2015 (délibération du Conseil Communautaire du 24 mars 2015).

o ORGANISATION DES FERMETURES DES AIRES lors de vacances scolaires pour travaux : en avril pour l'aire de Mauléon, en juillet pour Bressuire et en Août pour Nueil-Les-Aubiers.

BUDGET GLOBAL gestion des aires

Dépenses fonctionnement : 151 005.31 €

Recettes de fonctionnement : 88 511.74 €

o ORGANISATION DE RENCONTRES avec la société VAGO, les services techniques, financiers, déchetterie et transports, et l' élu référent : l'objectif est d'évoquer et d'harmoniser les interventions de chacun (5 rencontres en 2015) :

- travaux sur les aires, vérification des conformités d'électricité, investissements à réaliser,
- difficultés sur les aires : consommations, dégradations, vols, sollicitations des voyageurs, organisation de la société VAGO et du temps de présence des régisseurs,
- l'entretien des aires : cahier technique, nettoyage, déchets,
- les aspects administratif et régie : en lien avec le service financier pour les encaissements.

o TAUX D'OCCUPATION

Mise en place d'une nouvelle organisation pour indiquer aux financeurs les statistiques d'occupation de chaque aire car l'aide attribuée est désormais calculée sur le taux d'occupation réelle de chaque aire (convention en date du 23 mars 2015 conformément au Décret du 30 décembre 2014).

- Taux d'occupation de l'aire de Bressuire : 99 %.
- Taux d'occupation de l'aire de Mauléon : 95 %.
- Taux d'occupation de l'aire de Nueil-Les-Aubiers : 89 %.

o PERSPECTIVES

Projet de réaliser une action sur l'aire de Mauléon sur le thème du tri des déchets ménagers en lien avec l'accompagnatrice sociale, le service déchetterie de l'Agglomération et les régisseurs des aires.





Le pôle hébergement social est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Il gère plusieurs dispositifs liés à l'hébergement dont l'objectif commun est d'offrir à des personnes en grande difficulté un hébergement temporaire favorisant leur accès futur à un logement (logements sociaux ou privés pour lesquels l'occupant bénéficie d'un bail de droit commun) ou une solution intermédiaire (résidences sociales, pensions de familles, baux glissants, maisons relais, accompagnement SAMSAH, communautés EMMAUS...).

Le pôle logement gère également d'autres services en lien avec le logement (la domiciliation, le Service d'Information Logement, le centre d'hébergement d'urgence, le dispositif SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) insertion et sa coordination, l'accueil et l'orientation des sans-abris...).

Hébergement d'insertion

o DEMANDES D'HÉBERGEMENT :

- Demandes reçues : 176.
- Passages en commission 116.
- Avis favorables : 95 (25 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), 25 Résidence habitat Jeune (RHJ), 35 stabilisation, 10 Allocation Logement Temporaire (ALT).
- Entrées effectuées dans les logements d'insertion : 21 nouvelles familles, ce qui représente 50 personnes.

Pour les présents en 2015, 72,22 % sont des hommes seuls et 5,55 % des femmes seules, puis 16,66 % sont des femmes seules avec enfants et enfin 5,55 % sont des couples sans enfants.

o PERSONNES EN HÉBERGEMENT DANS L'ANNÉE

24 personnes pour 15 places en CHRS (12 en logement éclaté et 3 en résidence Habitat Jeunes).

Les adultes sont relativement jeunes : 65 % ont moins de 35 ans.

Le taux d'occupation des logements est de 93,63 %.

69 % sont hébergés pendant moins d'un an en CHRS.

La moyenne de séjour est de 272 jours, soit 9 mois.

o PERSONNES EN STABILISATION DANS L'ANNÉE

5 personnes (5 hommes seuls) pour 2 places.

L'objectif est d'offrir un hébergement temporaire aux personnes en errance afin de vérifier leur capacité à vivre dans un logement de façon stable.

La durée moyenne de séjour est de 121 jours (3 mois).

Le taux d'occupation des logements est de 81,36 %.

o PERSONNES EN ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE DANS L'ANNÉE

21 personnes (9 adultes, 12 enfants) pour 2 logements

L'objectif est d'offrir un hébergement temporaire à toute personne âgée d'au moins 18 ans rencontrant des difficultés par rapport au logement pour faire face à une situation d'urgence. Le CIAS assure la gestion des logements et l'accompagnement social est effectué par le service social du Conseil Départemental.

La durée moyenne du séjour est de 4 mois.

Le taux d'occupation est de 91,23 %.

o ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les accompagnatrices ont procédé à 13 entrées et 13 sorties dans les logements.

D'une manière générale, l'accompagnement porte sur l'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives ; l'apprentissage de la vie en logement autonome ; l'aide à la gestion du budget ; la santé et l'alimentation ; la mise en relation de la personne hébergée avec les différents dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et sociale.

L'accompagnement social a concerné 26 foyers en logement d'insertion.

o LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

- Personnes sans ressource et sans accès possible aux droits,
- Personnes avec problèmes de santé psychique, soit stabilisées, soit dans le déni,
- Victimes de violences conjugales,
- Personne venant de la rue.

o LES OUTILS EN LIEN AVEC L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- le SIAO insertion avec ses comités techniques et de coordination, la participation de l'équipe au groupe de travail sur la préparation de la journée professionnelle ayant pour thématique "l'accès aux droits des étrangers" en mars 2016.
- le réseau Nord Deux-Sèvres des victimes de violences auquel participent les accompagnatrices sociales.

o PARTENARIATS DANS LES ACCOMPAGNEMENTS

Le travail partenarial en cours de suivi est très important et mobilise les structures présentes sur le territoire : Antenne médicosociale, la PMI, CHNDS (service psychiatrie), CMP, CCAS, Agora, l'Ardibb, Chambre des métiers, 115, Relais Assistantes maternelles, MDPH, CSC, Ateliers solidaires, CAF, MSA, Emmaüs, les bailleurs publics HNDS et la SA-HLM, les organismes de tutelles ATI et UDAF et les structures d'insertion : Mission Locale, A2I, la BACB.

o ACTIONS COLLECTIVES

3 conseils à la vie sociale ont été organisés. Le but est de permettre aux résidents de se rencontrer et d'échanger sur le fonctionnement de la structure.

5 ateliers cuisine ont été organisés. Les familles sont conviées à la préparation et au partage d'un repas. L'objectif est de créer du lien social entre les résidents.

La maîtrise des énergies : les personnes résidentes n'ont pas de retour sur leur consommation d'énergie (eau, électricité, gaz..) car elles ne reçoivent pas les factures qui sont prises en charge par le CIAS. Le but de cette action mensuelle est de préparer à la prise d'un logement autonome et d'identifier les moyens d'économiser dans son logement.

L'atelier médiathèque mis en place depuis la fin d'année 2014. 5 séances ont été organisées avec en moyenne 2 à 3 familles qui ont pu participer à cet atelier en 2015 avec les jeunes enfants.

o PARTICIPATION FINANCIÈRE DES RÉSIDENTS

Les personnes admises doivent s'acquitter, à proportion de leurs ressources, selon la composition familiale, d'une participation financière à leurs frais d'hébergement et d'entretien.

Plus de la moitié des ménages hébergés en CHRS/ALT/STABILISATION ont participé financièrement aux frais d'entretien et d'hébergement (57 %).

A contrario, l'autre moitié, sans ressource, a bénéficié d'aides financières sous forme de CAP (Chèques d'Accompagnement Personnalisé) et d'espèces. On passe de 16 629,60 € d'aides en 2013 à 8 186,20 € en 2014 et à 11 735 € en 2015. Ces montants variables s'expliquent notamment par le fait que les ménages hébergés étaient des familles (avec jeunes enfants) et de ce fait, le Conseil Départemental contribuait financièrement par le biais des AVQ (Aides à la Vie Quotidienne). De plus, des personnes hébergées avaient également des revenus du travail.

o L'ÉVALUATION EXTERNE

En 2015, une évaluation externe du CHRS a été réalisée. Elle indique que le service assure des prestations de qualité correspondant aux besoins et attentes des usagers pris en charge dans le cadre des missions imparties, malgré un contexte particulier (intégration au CIAS en 2014, arrêt de mutualisation d'actions et de moyens avec le CCAS de Bressuire, diminution du temps de travail de la responsable de service).

Centre d'hébergement d'urgence

2 places.

Depuis la mise en place de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, la gestion du centre d'hébergement d'urgence a été déléguée au CIAS.

Ces places sont destinées à apporter des solutions immédiates et de courtes durées à des demandes urgentes en offrant des prestations de première nécessité (abri de nuit, couvert, hygiène...).

98 personnes différentes pour 314 nuitées (220 entrées). Taux d'occupation de 86,16%.

Distribution de 599 plateaux repas

Délivrance de 253 tickets de bus pour l'accès aux centres d'hébergement d'urgence du département, en lien avec le 115.

Domiciliation

179 nouvelles domiciliations.

Depuis la mise en place de l'Agglomération, la domiciliation a également été déléguée au CIAS (auparavant CCAS de Bressuire).

Service d'Information Logement

La mission SIL est assurée par les accompagnatrices sociales du pôle logement et consiste principalement à accueillir, informer, orienter les personnes en difficultés avec une problématique liée à l'hébergement ou de logement. Cette mission était auparavant partagée avec le CCAS.

Depuis juin 2014, dans le cadre du SIL, se sont ajoutées les demandes d'aides financières (à l'accès au logement, au maintien et les aides aux énergies) auprès du Conseil départemental pour les FSL (Fonds de Solidarité Logement).

Cela représente 295 demandes : 58 pour démarches administratives, 64 pour recherche de logement, 84 demandes d'hébergement, 24 demandes de FSL, 65 demandes en droit au logement.

BUDGET GLOBAL

	CHRS	STABILISATION	ALT	CH
Dépenses fonctionnement	254 283.03€	26 527.81€	15 673.09€	29 248.32€
Recettes fonctionnement	276 776.30€	28 843.73€	9 285.04€	29 248.32€

Politique de la ville - Prévention

68

Programme de réussite éducative

0.25
ETP

Le dispositif Programme de Réussite Educative (PRE), mis en œuvre sur Cerizay depuis 2005 et élargi au canton en 2012 est porté par la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais depuis le 1^{er} janvier 2014.

La convention avec l'Etat n'a pas été renouvelée en 2015, Cerizay étant hors des quartiers prioritaires. Cependant, le service a accompagné les enfants inscrits dans le dispositif pour une sortie progressive jusqu'en juin 2015 sans rupture du suivi en cours de l'année scolaire.

18 situations en 2015 : 100 % en parcours individualisé avec un accompagnement vers la sortie du PRE et relais vers d'autres structures si besoin. 15 familles. 74 entretiens.

83 % de sorties du dispositif avec les objectifs définis partiellement ou totalement atteints (passage en classe supérieure, changement comportemental, relais partenaires).

Profil des enfants

77 % de garçons et 22 % de filles.

33 % enfants de classe de maternelles avec des difficultés de socialisation.

33 % enfants de classes élémentaires avec des difficultés de concentration, de relation et de refus de contraintes.

33 % de jeunes collégiens avec des problématiques de décrochage.

Une action collective

"Jeu RECRÉe", piloté par le Centre Socio-Culturel de Cerizay. Poursuite de l'action engagée avec les familles en 2014 avec relais institutionnel pour répondre aux besoins de soutien à la parentalité. Bilan positif. Evolution des relations parent-enfant avec transfert de compétences.

Renouvellement de l'action en septembre 2015 pour 5 familles portées par le Centre Socio-Culturel de Cerizay et le Conseil Départemental.

BILAN FINANCIER

1 500 € pour l'action collective



Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD)



Le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD), mis en place en septembre 2015, constitue le cadre de réflexion, de concertation et d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Finalité du CISPD

Favoriser l'information, la concertation, la mise en œuvre d'actions entre l'Etat, les collectivités, les responsables des institutions et les organismes publics ou privés concernés par la problématique de la délinquance et de la sécurité afin de répondre aux besoins du territoire.

Développer une démarche partenariale par une approche globale des problèmes de délinquance et de sécurité ; agir sur les causes, aider les victimes, lutter contre la récidive.

o LES OBJECTIFS

- Assurer l'animation des différentes instances de travail.
- Coordonner les actions partenariales existantes de prévention et de sécurité.
- Apporter des solutions concrètes à des problèmes identifiés lors du diagnostic dans le cadre d'un plan d'action au bénéfice du public et d'un territoire clairement défini.
- Définir les priorités, mettre en œuvre les actions, et les évaluer.
- Mobiliser l'ensemble des moyens à la mise en œuvre des mesures, des actions de prévention et de sécurité.

Instances

Une assemblée plénière en octobre 2015 avec 44 participants : présentation et validation de l'organisation du CISPD.

Un comité exécutif restreint en novembre 2015 avec 22 participants : organisation de trois groupes de travail pour l'élaboration du diagnostic et redéfinition de l'organisation du comité exécutif, de ses missions.

Perspectives

- Mise en œuvre des groupes de travail selon les 3 axes de la stratégie nationale pour l'élaboration du diagnostic et les propositions d'orientation du CISPD,
- Validation du diagnostic et des orientations par l'assemblée plénière,
- Élaboration des fiches actions par les groupes de travail voire leur mise en œuvre,
- Proposition d'un contrat local de prévention.



Politique de la ville - Prévention

70

Contrat de ville - quartier de Valette à Bressuire



La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se fonde sur le critère unique de la pauvreté.

Le contrat de ville du quartier de Valette 2015-2020, piloté par l'Agglomération, a été signé le 17 juillet 2015 entre l'Etat, la Ville, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse des Dépôts et Consignation, Habitat Nord Deux-Sèvres, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Maison de l'Emploi.

Organisation

o TROIS GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement de l'activité et de l'emploi.

o UN CONSEIL CITOYEN

Les habitants du quartier ont été invités à participer à l'élaboration et à la mise en place du contrat de ville. Un collège habitants et acteurs locaux constituent le conseil citoyen. Sa composition est en cours. Elle sera formalisée par un arrêté préfectoral en 2016.

6 projets en 2015

Un appel à projets est établi annuellement sur la base des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels définis dans le plan d'actions du contrat ville.

Les associations et opérateurs, présentant des actions répondant aux objectifs du contrat de ville, peuvent déposer leurs demandes de subvention auprès de l'Agglomération.

Six porteurs de projet ont bénéficié d'une aide financière de l'Etat :

- réaliser un journal de quartier,
- reposer un stage intensif d'apprentissage du français,
- mettre en place des ateliers artistiques,
- développer le volet médiation familiale,
- créer un chantier participatif avec les habitants,
- accompagner les personnes vers la reprise ou la création d'entreprise.

BILAN FINANCIER

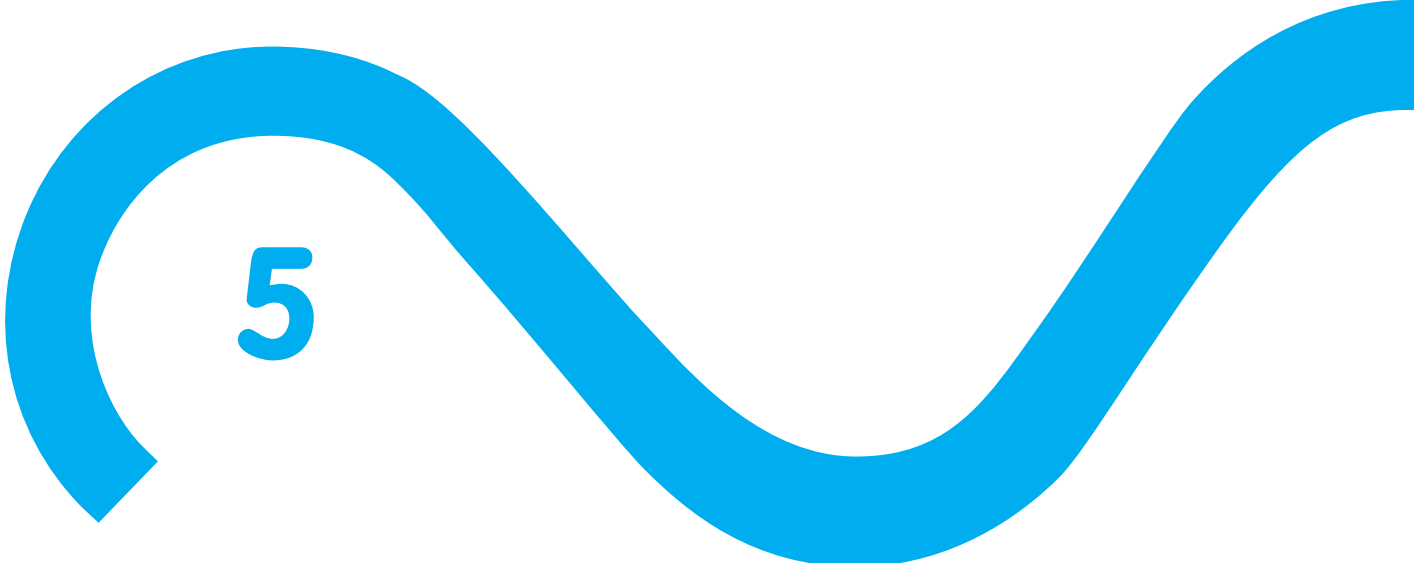


Dépenses = 4 695.28 €

Recettes = 10 006 € dont 5 000 € de remboursement à la Ville de Bressuire.

Perspectives

La mise en œuvre du contrat de ville : appel à projet, création du conseil citoyen, réalisation d'une étude urbaine, mise en place de la commission intercommunale du logement.



5

**Technique, sport et
services aux communes**



Application du droit des sols



L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres une prestation pour l'instruction des demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire et permis d'aménager).

Nous avons pu observer pour l'année écoulée une nette augmentation du nombre total de dossiers traités (+35% par rapport à l'année 2014). Cette augmentation est significative pour tous les types de dossiers, à l'exception des certificats d'urbanisme opérationnels (CUB) :

CHIFFRES CLÉS 2015

Certificats d'urbanisme : **+45 %**
(+ 53 % pour les CUa, - 7 % pour les CUB)

Déclarations préalables : **+17 %**

Permis de construire : **+36 %**

Permis d'aménager : **+42 %**

Cependant, cette tendance est quasi exclusivement attribuable au fait que 2015 fut la première année complète d'exercice du service sur le périmètre de l'agglomération. Malgré quelques sursauts ponctuels, le secteur de la construction reste en effet sur une dynamique relativement faible.

2015 fut également marquée par l'arrivée d'un troisième instructeur, ce recrutement faisant suite à la forte augmentation de l'activité subie en 2014 (+ 58,5 % par rapport à 2013).

Parallèlement le service s'est consacré à ses autres missions :

- accueil du public,
- veille juridique auprès des communes membres,
- participation à l'élaboration et à l'évolution des documents d'urbanisme,
- participation aux réflexions sur l'élaboration des lotissements.

Perspectives

L'année 2016 débute quant à elle par un nouvel élargissement de notre champ géographique d'intervention, consécutif aux regroupements de communes opérés dans l'Argentonnay*.

Par ailleurs, le départ d'un agent est prévu pour le milieu de l'année. Ce dernier devrait néanmoins être compensé.

* Au 1^{er} janvier 2016, s'ajoutent les communes de La Chapelle-Gaudin, Moutiers-sous-Argenton, Le Breuil-sous-Argenton, Ulcot, La Coudre (Argentonnay), et Etusson (Saint Maurice-Etusson).

L'année 2015 a été marquée par l'arrêt du Programme Local de l'Habitat (PLH), lors du conseil communautaire, le 7 juillet.

Le service "Habitat" a poursuivi son rôle d'information auprès de l'ensemble de la population du territoire, sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés (subventions nationales, régionales, départementales, aides fiscales, aides des caisses retraite, CEE...)

Consultations (hors dossiers en cours)

Elles ont pour but d'informer et de conseiller les porteurs de projet, selon la nature de leurs travaux, leur situation personnelle, et financière. 505 consultants ont pu bénéficier des conseils de l'Agglomération du Bocage Bressuirais sur l'année 2015. Ces conseils ont porté essentiellement sur la réhabilitation du logement. La construction neuve n'a représenté que 0,75% des consultations.

Les questions liées à la réhabilitation ont concerné les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables à hauteur de 51,12 %. Les réfections de toiture (12,67%) et le ravalement des façades (8,79%) ont aussi été des interrogations récurrentes. Dans le cadre du PLH, l'agglomération propose des subventions pour ces travaux. L'autonomie et l'adaptation représentent 6,56 % des entretiens, et la primo-accession : 1,19 %.

A noter également que 11,92 % des consultations ont eu trait à :

- des renseignements sur la TVA, l'éco-prêt, les labels professionnels (RGE), les diagnostics immobiliers, des questions liées à l'urbanisme, l'amiante, des aménagements divers,
- des informations dispensées vers un autre public (entreprises, agriculteurs, propriétaires de logements touristiques, associations type "OGE", mairies).

La majorité des consultants sont propriétaires occupants. Toutefois, 4,92% représentent des propriétaires bailleurs.

Situation géographique des consultants (hors dossiers en cours) :

- 0,60 % des consultants sont issus des communes de Geay, La Chapelle Gaudin ou Neuvy-Bouin,
- 7,75 % des consultants sont issus de l'ancienne communauté de communes Terre de Sèvre,
- 7,95 % des consultants sont issus de l'ancienne communauté de communes de l'Argentonnais,
- 17,69 % des consultants sont issus de l'ancienne communauté de communes Cœur du Bocage,
- 66,00 % des consultants sont issus de l'ancienne communauté de communes Delta Sèvre Argent.

Dossiers de subvention des anciennes collectivités

Les demandes de subvention en cours sur les anciens territoires : Cœur du Bocage, Delta Sèvre Argent et Terre de Sèvre, ont été clôturées.

Dispositifs d'aide habitat

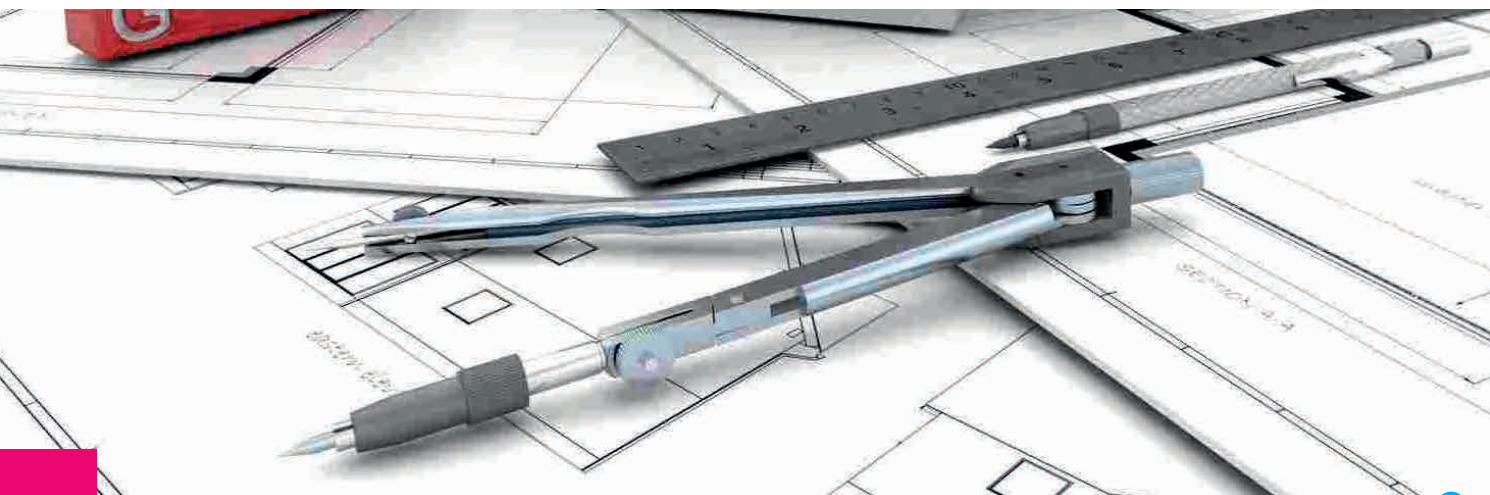
Le Programme Local de l'Habitat de l'agglomération a été arrêté lors du conseil communautaire réuni le 7 juillet 2015. Ce document piloté par le service "Stratégie" inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il détaille objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements, assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements, et mieux accompagner les parcours résidentiels des ménages. Certaines orientations déclinées dans ce document visent à réhabiliter l'existant, notamment dans les "centre-bourg"/"centre-ville" des communes de l'agglomération. Dans ce cadre, trois actions ont été mises en place :

- Une aide relative à l'embellissement des façades,
- Une aide pour les primo-accédants,
- Une aide destinée aux logements locatifs conventionnés.

Consécutivement à la mise en place de ces actions, le service "Habitat" a défini les périmètres d'intervention centre-bourg/centre-ville des 44 communes de notre territoire.

Autres actions du service "Habitat"

- La poursuite du partenariat avec les acteurs de l'habitat, notamment l'ADIL et le CAUE. A ce titre, 1 539 consultants ont pu bénéficier des conseils de l'ADIL (1 216 par téléphone, 292 sur rendez-vous et 31 par mail). En ce qui concerne le CAUE, l'architecte-conseiller a donné son avis sur 26 projets, essentiellement lors des permanences sur notre territoire.
- La communication (via notre site internet, des dépliants, publications,...) sur les aides financières, fiscales, et les prêts possibles dans le domaine de l'habitat. Le site internet de l'agglomération informe également sur le logement social présent sur notre territoire. En outre, il oriente les jeunes dans leurs recherches de logement et les démarches afférentes.
- L'observatoire de l'habitat, notamment sur les logements vacants, la construction neuve et la typologie des logements.
- À noter également, la participation du service à la mise en place de la plateforme locale de l'énergie.
- Enfin, le service "Habitat" était présent au salon de l'habitat de Bressuire qui s'est tenu les 20-21 et 22 novembre 2015. Ce salon a permis le lancement de la communication sur les aides à l'habitat, proposées par l'Agglomération.



74

Bureau d'études

3
ETP

Le service réalise dans un 1^{er} temps, des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais. De plus, le service a en charge l'entretien des 60 zones économiques que compte l'Agglomération ainsi que celui du patrimoine bâti (280 bâtiments).

En fonction de la charge de travail du service, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment. Ce service proposé aux communes est facturé à hauteur du coût Unitaire de Fonctionnement s'élevant à 25 € de l'heure.

Cependant par délibération du 20 octobre 2015, le Conseil Communautaire a décidé de porter ce tarif à 41 € de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2016.

23 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (créations de toilettes publiques, réfections de toitures, étude d'aménagement de mairies, étude de requalification de bourg, travaux de voirie rurale, aménagements d'espaces publics...).

En 2015, le service s'est concentré dans ses missions principales et relatives aux projets menés par la communauté d'agglomération, à savoir :

- Poursuite et lancement des constructions des maisons de santé de Cerizay et de Nueil-Les-Aubiers,
- Étude et préparation de l'extension de l'Espace aquatique Aquadel de Cerizay,
- Étude et préparation de l'extension de Bocapole à Bressuire,
- Maintenance des différents bâtiments communautaires
- Lancement des études d'aménagement de la zone d'activité de la Foresterie à Moncoutant,
- Lancement des études d'aménagement de la zone d'activité Les Champs du Bois à Moncoutant,
- Lancement des études d'aménagement d'un parking sur la zone d'activité de la Javrelière à Moncoutant,
- Réalisation des travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activité de la Ferrière Est à Bressuire,
- Lancement des études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'Alphaparc à Bressuire,
- Lancement des études d'aménagement de la zone d'activité du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres,
- Lancement des travaux d'aménagement de la 3^{ème} tranche du parc économique le Vivier à Saint Pierre des Echaubrognes,
- Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques.

CHIFFRES CLÉS 2015

1 766 heures ont été effectuées pour le compte des communes ce qui représente un montant de **44 150 €**.

23 communes ont fait appel à ce service.



L'activité du service des archives est double :

Auprès des services de l'Agglomération

- Collecter, classer, conserver, communiquer les archives de la structure.
 - D'une part les archives des anciennes intercommunalités ayant fusionné au 1^{er} janvier 2014,
 - Et d'autre part, les archives produites par les services de l'Agglomération.

En 2015, le service des archives a continué le classement des archives des anciennes intercommunalités. Les archives de l'ancienne communauté de communes Terre de Sèvre ont été classées et inventoriées et sont conservées actuellement au pôle de Moncoutant.

Un suivi annuel des éliminations d'archives est indispensable pour permettre de gérer au mieux l'espace disponible. En 2015, les éliminations ont représenté 23 ml. Ce qui représente soit 800 kg de papier pour un coût de 345,60 €.

Auprès des communes membres

- Collecter, classer, conserver et communiquer les archives des communes membres (La conservation des archives est maintenue dans chaque commune).
- Assurer un conseil en matière d'archivage aux communes.
- Sensibiliser et former le personnel communal.
- Collecter des archives privées intéressant l'histoire des communes membres.
- Garantir l'accès des usagers aux archives des communes membres.
- Mise en valeur du patrimoine archivistique des communes membres.

En 2015, le service des archives a été mis à disposition des communes suivantes :

- Chiché pour le classement des archives communales : 406 heures soit 10150€.
- Saint-Amand Sur Sèvre pour la mise à jour du classement des archives communales : 96 heures soit 2 400 €.
- Nueil-Les-Aubiers pour la mise à jour du classement des archives communales : 137 heures soit 3 425 €.
- Mauléon pour la mise à jour du classement des archives communales : 83 heures soit 2 075 €.
- Saint-Pierre des Echaubrognes pour la préparation de la publication "Nos archives nous racontent" sur l'histoire de la commune : 22 heures soit 550 €.
- Cerizay pour la mise à jour du classement des archives communales : 131h30 soit 3 287,50€ ; et pour l'initiation à la recherche sur les soldats "Morts pour la France" de la guerre 1914-1918 : 14h30 soit 362,50 €.

75



CHIFFRES CLÉS 2015

890 heures : nombre d'heures de prestation de service auprès des communes membres soit **22 250 €**.

Fourrière animale

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a conventionné avec deux fourrières animales déjà existantes sur le territoire pour gérer les demandes de prise en charge des chiens errants :

- Guismoservice de Bressuire,
- EARL la Maingotière de Saint André sur Sèvre.

Chaque commune de l'agglomération est rattachée à l'une ou l'autre des deux fourrières à qui elle fait appel en cas de chien errant sur son territoire.

2016 est l'année de la réflexion pour mettre en œuvre début 2017 un autre mode de gestion : probablement une délégation de service public.

CHIFFRES CLÉS 2015

155 chiens sont entrés en fourrière (76 ont été récupérés par leurs propriétaires et 65 placés à la SPA pour adoption).

11 704 € coût total de la fourrière



Perspectives

- Déploiement et administration du logiciel gestion du patrimoine (Astech) avec la mise en place d'un lien cartographique avec le SIG.

- **Projet de Mutualisation des services instruction des documents d'urbanisme de l'Agglomération et du Grand Bressuire avec en perspective le choix d'une application métier commune consultable dans toutes les communes du territoire.**

-

- Production de cartes à destination des services et des communes (150 cartes).

Services de l'Agglomération

o SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Études des postes de travail de 4 agents et 2 services plus demande d'aide au FIPHFP pour 4 agents (pour un montant total de 6658,86 €) ;
- Mise en place du réseau d'Assistants de prévention de l'Agglomération ;
- Mise en place d'une « info prévention » dans chaque lettre info agents (en collaboration avec le service communication) ;
- Mise en place des premiers C.H.S.C.T. : 3 réunions annuelles ;
- Réunion d'information des élus membres d'un C.H.S.C.T. (élus de l'agglomération et des communes membres) ;
- Accompagnement du service gestion des déchets suite aux visites d'inspection de la DREAL sur les installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Mise en place d'un marché pour la location et l'entretien de vêtements de travail multi services (estimation : 70 918,85€ H.T.) ;
- Suivi des accidents de travail (analyse pour 2 accidents) ;
- Mise à jour des trousse de secours ;
- Mise à jour du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) de la piscine de Moncoutant.

o SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

- Alimentation et mise à jour régulière de la base de données bâtiments.
- Suivi des contrats de maintenance et d'entretien des bâtiments (vérifications techniques périodiques).
- Mise à jour et/ou mise en place de registres de sécurité.
- Préparation et participation aux commissions de sécurité : Bocapole (foire), Théâtre de Bressuire, Piscine de Moncoutant, Cinéma de Cerizay, Gîte de Groupe (La Loge), Espace Enfants Argenton les Vallées.
- Mise en place ou mise à jour des procédures d'évacuation, plans d'évacuation, exercices d'évacuation dans 3 structures Agglo2b.
- Accompagnement à la réalisation de travaux, projets divers pour la mise en conformité par rapport aux règles d'accessibilité et/ou de sécurité : La Loge - Moncoutant (label tourisme handicap), Lac de la Chaize - Bressuire, Restaurant Pescalis - Moncoutant déchetterie de Moncoutant.

- Mise en place d'un marché pour la réalisation des diagnostics des conditions d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les ERP et réalisation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (13 960 € H.T.).
- Demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de l'Agglomération (programme de travaux sur 6 ans pour un montant de 534 650 €).
- Coordination de la mise en place des détecteurs de fumées sur les logements dont l'Agglomération est propriétaire (gendarmeries, hébergements d'urgence, etc.).
- Veille réglementaire.

Services aux communes

- Conseil et information réglementaire en Santé et Sécurité au travail en fonction des demandes des communes.
- Mise en place des procédures d'évacuation, plans d'évacuation, exercices d'évacuation (2 communes).
- Accompagnement à la rédaction de la demande d'approbation de l'Ad'AP pour 8 communes.
- Conseils pour l'aménagement du poste de travail du secrétariat de la Mairie de Courlay.
- Accompagnement de la ville de Moncoutant pour la mise en place de bouchons d'oreille moulés pour plusieurs agents du restaurant scolaire.
- Accompagnement à la rédaction et/ou mise à jour du document unique d'évaluation des risques pour 2 communes.

Mutualisation Agglomération et communes membres

- Mise en place des formations sécurité des agents de l'Agglomération et des communes membres (48 sessions réalisées en 2015 pour un coût d'environ 24 529 €) : planification et organisation des sessions.
- Mise en place d'un marché (groupement de commandes) avec les communes membres de l'Agglomération : vérifications périodiques des équipements et des installations.





Les missions principales du service

78

o UNIFORMISATION DU PARC ORDINATEURS

OS (Windows 7), suite Bureautique Office 2013, antivirus Trend

90 % des machines de l'agglomération.

On peut considérer la mise en conformité terminée.

o FINALISATION DU DÉPLOIEMENT DU BVPN (BUSINESS VIRTUAL PRIVATE NETWORK)

Sites connectés à fin 2015 : le Siège, la Ferrière, CIAS, pôle environnement, Argenton, Moncoutant, Rorthais, Bocapole, Multi-accueil La Chamaille et Pirouette, Office du tourisme, Conservatoire, Médiathèque.

o REFONTE DES RÉSEAUX LOCAUX

- Site de Rorthais
 - Changement du Serveur
 - Mise en place de serveurs Virtuels
 - Refonte de la politique de sauvegarde
 - Bascule de l'ensemble du Site sur la Fibre Optique.
 - Suppression du Wimax
- Pôle environnement
 - Changement de serveur
 - Reprise du câblage sur l'ensemble du site (Cat 6)
 - Mise en place d'une baie informatique
- Site de Moncoutant
 - Reprise du câblage sur l'ensemble du site (Cat 6)
- Médiathèque
 - Reprise du câblage sur l'ensemble du site (Cat 6)
 - Mise en place d'une baie Informatique
- Théâtre
 - Mise en place d'un NAS de sauvegarde pour remplacer le serveur et d'une sauvegarde croisée avec Moncoutant
- Conservatoire de Musique
 - Mise en place réseau pour la musique assistée par ordinateur (MAO)
 - Mise en place d'un NAS et d'une sauvegarde croisée avec le Site de Moncoutant
- Pescalès
 - Mise en place d'un NAS et d'une sauvegarde croisée.
- Bocapole
 - Mise en place d'un NAS pour partager les données (rôle serveur)

o MISE EN PLACE DE LA TOIP (TÉLÉPHONIE SUR IP)

- Bascule du Site de Rorthais sur la plateforme BTIP.
- Le Pôle environnement est connecté en IP sur l'IPBX de la Ferrière.
- Le site de Moncoutant est connecté en IP sur l'IPBX de la Ferrière.

o SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Première phase d'analyse

o CONVOCATION DES ÉLUS

- Achat et fourniture des 15 tablettes Surface
- Formation des élus

o ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE

- Afin d'améliorer la productivité de la gestion financière
 - Mise en place des doubles écrans

Perspectives

- Continuer la mise en place du Business Virtual Private Network, réseau privé qui relie les antennes (étude pour la liaison des Bibliothèques).
- Sécuriser l'infrastructure principalement des machines virtuelles.
- Mise en place d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité).
- Mise en place des serveurs CIAS, Argenton les Vallées.
- Continuer la bascule téléphonie IP (avec le siège).
- Câblage du CIAS pour la téléphonie IP.
- Internet pour le Public.

Projets

- Etude / Mise en place du travail collaboratif.
- Etude / Mise en place de la signature électronique.
- Etude / Mise en place de la CVQ (Carte de Vie Quotidienne).

Sport - centres aquatiques



79

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, on recense cinq centres aquatiques.

Deux de ces centres (Cœur d'O à Bressuire et Aquadel Cerizay) sont ouverts tout au long de l'année et disposent d'un bassin sportif, d'un bassin aqua ludique, d'une pataugeoire et d'un sauna-hammam ainsi que d'une salle de remise en forme sur Aquadel Cerizay.

On peut y retrouver de nombreuses activités aquatiques (aquagym, aquabike, circuit training, bébés nageurs,...).

On dispose également d'une piscine semi-permanente située à Moncoutant, ouverte de mars à Octobre.

Ainsi que de deux piscines estivales :

- Aquadel Mauléon,
- Argenton les Vallées.

Les centres aquatiques accueillent les scolaires sur les périodes scolaires et les accueils de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

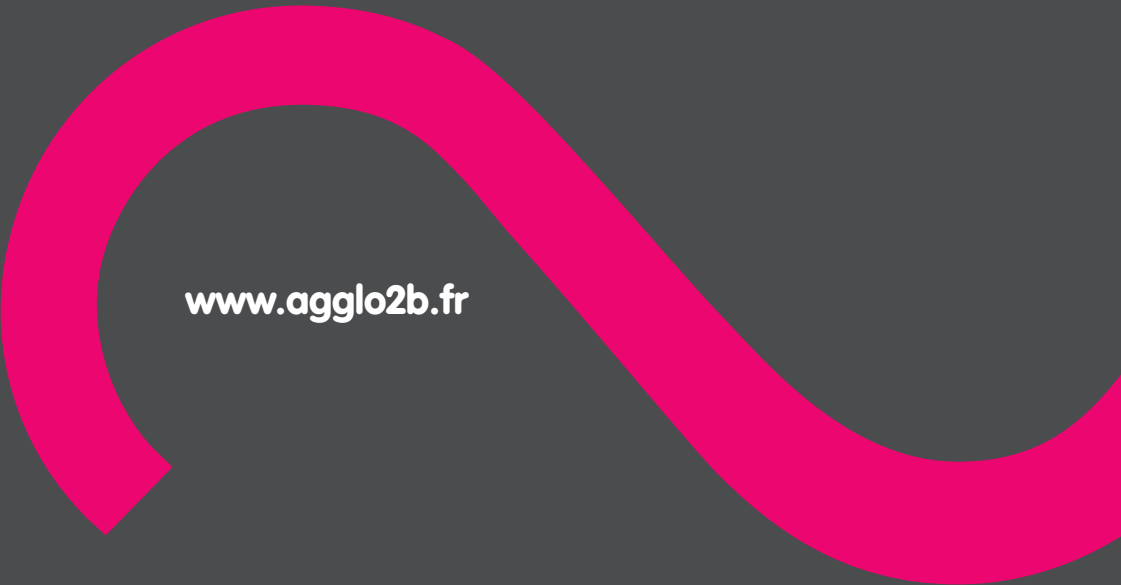
En 2015, les centres aquatiques ont accueilli 274 691 clients (toutes entrées confondues).



CHIFFRES CLÉS 2015

Centres aquatiques	Fréquentation
Argenton les Vallées	9 795
Coeur d'O - Bressuire	156 060
Aquadel - Cerizay	79 374
Aquadel - Mauléon	10 728
Moncoutant	18 734
Total	274 691





www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

